

der

34
.0
.04

heu.
mil



Etat de Vaud

Compte rendu
du Conseil d'Etat

2 AG 176

1985

	Pages
Centre d'initiation au cinéma	92
Centrale de documentation scolaire	95
Office cantonal de l'éducation physique de la jeunesse Jeunesse et sport	96
Sport-Toto	98
Office cantonal d'orientation professionnelle	99
Cours préparatoire aux écoles de personnel paramédical	102

Département de l'instruction publique et des cultes

Généralités

Motions en suspens

Sont actuellement en suspens les motions:
Jean Bavaud et consorts (décembre 1985), sur l'aide aux communes ne pouvant supporter les charges d'une construction scolaire, et
Armine Scherler et consorts (décembre 1985), sur l'informatique scolaire en relation avec la prévention de la santé.

Il sera répondu à ces deux motions en mai 1986.

André Gardiol et consorts (mai 1985), sur la section pré-gymnastique commerciale. Réponse sera donnée à cette motion en septembre 1986.

Réponse à une observation de la Commission de gestion

En sa séance du 3 septembre, le Grand Conseil a refusé la réponse à la sixième observation. Cette dernière avait la teneur suivante: *Le Conseil d'Etat peut-il fournir un rapport sur la mauvaise qualité d'exécution du nouveau bâtiment des Archives cantonales?*

Conformément à l'article 92 alinéa 5 de la loi sur le Grand Conseil, voici la réponse à cette observation:

En ce qui concerne les matériaux, le parti choisi par le maître de l'ouvrage a été notamment la simplicité de leur mise en œuvre, l'immédiateté de leur texture brute et le souci d'une durabilité accrue, en évitant les placages décoratifs.

Soucieux de la qualité et de la longévité future du bâtiment en question, le Conseil d'Etat a demandé un rapport d'expertise à la Fédération vaudoise des entrepreneurs d'une part, à la Fédération des architectes suisses (section vaudoise) d'autre part. Il ressort de ces rapports que les surfaces de béton répondent largement aux exigences formulées; que le choix des matériaux, par la sobriété de leur aspect naturel et la simplicité de leur mise en œuvre, est bien adapté à un bâtiment de service, et qu'on ne saurait invoquer une mauvaise exécution des travaux ni un défaut de maîtrise professionnelle. Par ailleurs, il est à relever que le bâtiment des Archives cantonales a été publié dans deux revues professionnelles de haut niveau, et que les qualités des architectes auteurs du projet, de manière plus générale, ont été saluées par la «Distinction vaudoise d'architecture 1985».

Le Conseil d'Etat ne peut que se rallier à l'avis des deux instances reconnues qui ont été consultées.

Législation

Arrêté du 13 février 1985 fixant au 1^{er} août 1986 la date de l'entrée en vigueur de la loi scolaire du 12 juin 1984.

Arrêté du 17 avril 1985 fixant les modalités destinées à assurer le passage entre l'ancien et la nouvelle législation scolaire.

Hôglement du 23 octobre 1985 d'application de la loi scolaire du 12 juin 1984.

Direction du département

Le chef du département a présidé 8 séances, d'une demi-journée à un jour et demi, réunissant tous ses chefs de services. Ces rencontres permettent la discussion et la prise de décisions sur des objets intéressant l'ensemble du département.

Quant à la conférence des chefs de services de l'enseignement primaire, de l'enseignement secondaire ainsi que de la formation et de la recherche pédagogiques, elle a tenu 27 séances d'une demi-journée sous la présidence du secrétaire général. Le chef du Service de l'enseignement spécialisé est associé régulièrement aux travaux de cette conférence.

Le chef du département, accompagné de ses plus proches collaborateurs, a en outre présidé plus de 20 séances d'information sur la nouvelle loi scolaire; ces séances étaient destinées à l'ensemble du corps enseignant (de la 1^{re} année enfantine à la 9^{me} année) et aux autorités scolaires. Ces dernières, sous l'égide des préfets, ont étudié les modalités d'organisation scolaire du territoire rendues nécessaires par l'introduction de la nouvelle structure le 1^{er} août 1986.

Relations avec les media

Le chef du département a donné trois conférences de presse (modalités de mise en place de la nouvelle loi scolaire, concours *Environnement / Jeunesse*; enquête sur les choix des élèves quittant la scolarité obligatoire, situation générale en matière d'orientation, nouvelle 5^{me} année; enseignement secondaire supérieur). Les chefs de services, des directeurs et conservateurs de musées, d'autres collaborateurs ainsi que l'adjoint au secrétaire général chargé des relations publiques et de l'information ont eu de nombreux contacts et entretiens ponctuels avec la presse, la radio et la télévision.

Conférences intercantonales

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique

Outre l'approbation des rapports, des comptes et des budgets des institutions que la conférence entretient, les principaux objets de délibérations ont été:

- la révision de l'Ordonnance fédérale sur la reconnaissance des maturités;
- la formation des maîtres du 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire;
- les écoles du degré diplôme;
- le réexamen des instruments de travail de la conférence.

Le secrétaire général de la conférence, M. Eugène Eggor, a pris sa retraite; son successeur est M. Moritz Arnet.

Conférence des chefs de départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin

La conférence s'est réunie le 8 mars à Lausanne, les 3 et 4 mai à Neuchâtel, et le 28 novembre à Lausanne. Elle a notamment:

1. pris une position commune sur six chapitres importants du projet de révision de l'Ordonnance fédérale sur la reconnaissance des maturités, et communiqué cette décision au secrétariat de la conférence suisse, chargé de la gestion du dossier;
2. accepté le principe de la restructuration des organes de la conférence suisse, sous réserve d'un nouvel examen des articles proposés;
3. approuvé le principe d'une reconnaissance, sur le plan suisse, des écoles du degré diplôme, mais en choisissant pour cela la voie intercantonale;
4. créé un groupe de travail romand chargé de préparer les synthèses concernant l'informatique et son introduction aux différents degrés de l'enseignement obligatoire;
5. poussé plus avant les études relatives aux statuts et cahiers des charges de la conférence romande et de ses organes;
6. adopté la convention portant sur la création d'un fonds intercantonale de la Suisse romande et du Tessin pour la documentation et l'orientation scolaire et professionnelle;
7. adopté le rapport final et les projets de programmes cadres présentés par CHCE III (décrets 7 à 9), sous réserve de l'accord individuel de chaque canton;
8. en relation avec une votation fédérale, publié une prise de position favorable à la rentrée scolaire après les vacances d'été.

Secrétariat général

Personnel

Effectif au 31 décembre

	Personnel en activité	
	Nombre de personnes	Equivalent postes à plein temps
Secrétariat chef du département	1	1
Secrétariat général: direction et secrétariat	10	9,61
Comptabilité	5	4,50
Constructions scolaires	3	2,25
Statistiques et planification scolaire	4	4
Enseignement privé	1	0,5
Office des fournitures et éditions scolaires	12	11
Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage	7	6,40
Totaux	43	39,26

L'augmentation de deux postes par rapport au 31 décembre 1984 est justifiée par les raisons suivantes: un poste nouveau accordé au bureau des statistiques et de la planification scolaires, un poste vacant à l'Office des fournitures et éditions scolaires repourvu en 1985.

Affaires financières et administratives

Aucune modification importante n'a été enregistrée dans ce secteur. L'adjointe universitaire du secrétaire général a assumé la responsabilité de la coordination des travaux en relation avec l'élaboration du budget, des crédits supplémentaires, des comptes et de la planification financière. Elle a participé également aux travaux relatifs à l'entrée en vigueur de la loi scolaire du 12 juin 1984 en ce qui concerne les aspects financiers.

La coordination des questions relatives au personnel administratif permanent et temporaire relève également de ce secteur.

Affaires juridiques

Le juriste du département traite de toutes les questions juridiques propres au département. A cet effet, sa tâche est notamment de conseiller les collaborateurs, de traiter des recours à l'échelon du département et d'assurer la liaison avec le Service de justice et de législation. Enfin, il participe à la mise en place de la nouvelle loi scolaire.

Constructions scolaires et bâtiments

Toute l'administration relative à la planification, la construction, le financement ou l'entretien des constructions scolaires et bâtiments dépendant directement du département est groupée dans ce bureau dirigé par un adjoint administratif. Une employée d'administration assume le secrétariat.

Bâtiments mis en service en 1985	10
Installations sportives achevées en 1985	15
Agrandissements et aménagements importants	7

Subsidios accordés aux communes:

Dépenses d'investissement	Fr. 7 999 810.—
Dépenses budget ordinaire	Fr. 1 247 257.—

Dossiers ouverts durant l'année:

Constructions nouvelles	155, soit:
Agrandissements ou aménagements importants	15
Achat de mobilier et de matériel	48
	92

Service de l'enseignement supérieur, des affaires culturelles et des cultes

Personnel

Effectif au 31 décembre

	Personnel en activité	
	Nombre de personnes	Equivalent postes à plein temps
Personnel administratif	11	8,60
Office de protection des biens culturels	1	0,50
Bibliothèque cantonale et universitaire	139	108,03
Archives cantonales vaudoises	15	12,89
Musée cantonal des beaux-arts	14	12,50
Musée de l'Elysée	6	5,15
Musée cantonal d'archéologie et d'histoire	6	4,80
Musée romain d'Avenches	5	4,25
Cabinet des médailles	1	1,00
Musée et jardins botaniques	10	9,00
Musée géologique	5	4,75
Musée zoologique	10	9,60
Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué	43	19,70
Eglise évangélique réformée du canton de Vaud	229	225,50
Curés d'Echallens	5	5,00
Curés Eglise catholique	125*	125,00
Bureau de construction de l'Université de Dorigny	4	3,00
Fondation maison pour étudiants	16	14,00
Totaux	645	573,27

Pour l'effectif du personnel à l'Université, voir sous «Université – Administration centrale».

* Loi du 16 février 1970.

Subventions

Subvention fédérale à l'Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué: Fr. 137 263.—.

Activité

Commission cantonale des activités culturelles/

La commission a reçu 69 nouvelles requêtes. Elle a tenu 4 séances plénières et 6 séances de sous-commission. La commission a préavisé en faveur de 41 demandes pour un montant de Fr. 323 030.—. Elle a proposé en outre l'achat de 5 œuvres d'art pour un montant de Fr. 35 400.—, et elle a offert 185 livres d'auteurs vaudois aux bibliothèques de lecture publique de Suisse romande pour un montant de Fr. 4156.40.

Commission cantonale de la formation culturelle

La commission a reçu 17 requêtes. Elle a tenu 3 séances plénières et a préavisé en faveur de 11 demandes pour un montant de Fr. 125 800.—.

Office de la protection des biens culturels

A la fin de septembre, M. Werner Stöckli a quitté le poste de chef d'office. Une responsabilité intérimaire est assumée par le directeur des Archives cantonales vaudoises. Ces dernières abritent l'office depuis le mois d'août, dans le bâtiment neuf de la Mouline, à Chavannes-près-Renens.

Des dossiers de sécurité ont été élaborés pour les temples d'Assens, Baulmes, Carrouge, Chavornay, Corcelles-sur-Chavornay, Echallens, Huémoz, La Praz, Mézières, Prévèrenges, Rivaz, Sainte-Croix, Suchy, Villars-le-Grand, Vucherens et Yverne; pour la tour des archives à Baulmes et pour le clocher du temple d'Ollon. Une quinzaine de moulages d'inscriptions de cloches ont été livrés et complètent la collection.

Des subsides fédéraux ont été reçus pour l'abri de protection des biens culturels au nouveau bâtiment des Archives cantonales vaudoises.

Des subventions cantonales ont été versées pour les abris des archives communales de Grandvaux, du Collège secondaire de Nyon, et du Musée du blé et du pain à Echallens.

Des subsides pour les mesures de protection contre l'incendie ont également été attribués par l'office au Musée de l'Alimentation à Vevey et au château de Grandson.

Un collaborateur a assisté au premier cours test pour la protection des biens culturels organisé par l'Office fédéral de la protection civile.

Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU)

Personnel

Deux postes nouveaux ont été créés: un poste de pupitre pour la section informatique (poste presque entièrement couvert par les contributions financières des partenaires du réseau romand) et un poste d'employé de bibliothèque pour l'étiquetage des livres à la BCU de Dorigny.

On constate que la spécialisation du travail et la dispersion dans quatre établissements (deux en ville et deux à Dorigny) rend illusoire une meilleure répartition des tâches ou la possibilité de suppléance rapide.

Locaux et matériel

A *Dorigny*, des dégâts dus à la moisissure ont été constatés dans le magasin des manuscrits. La cause en est une climatisation mal équilibrée insuffisant trop d'humidité. Une étude est en cours. Les premiers contacts ont été établis avec l'architecte du BUD et les utilisateurs au sujet de l'occupation des surfaces qui seront libérées par la Faculté des lettres en 1987 aux niveaux du libre accès. Les solutions sont à l'étude.

A la *Riponne*, les travaux envisagés ont été momentanément abandonnés, car les devis des maîtres d'état étaient deux fois plus élevés que les sommes prévues à cet effet par le Département des travaux publics sur le budget de la BCU. Une nouvelle étude doit être lancée si l'on veut réaliser un libre accès aux partitions musicales et aux ouvrages de musicologie.

Activité

Acquisitions

Une augmentation du budget des acquisitions a permis un léger accroissement des commandes. Il en va de même pour les nouveaux abonnements aux périodiques.

Il faut constater par ailleurs, que les livres comportant des illustrations originales se vendent à des prix de plus en plus inaccessibles, ce qui rend souvent leur acquisition impossible pour la BCU.

Notons cependant l'achat d'ouvrages comme *L'Homme de la Mancha*, de Jacques Drel, ou *Jazz de Frank Ténor*, illustrés par Raymond Moratti.

Signalons également le legs très important de la bibliothèque du regretté musicologue Jacques Burdet: au total, près de mille volumes (ouvrages de musicologie, psautiers, partitions), dont le catalogue a débuté au printemps.

Automatisation

Deux événements ont marqué cette année: la programmation achevée de l'accès booléen et la conversion du catalogue matières. Cette dernière a occasionné le contrôle de milliers de mots clés, opération qui n'était pas achevée à la fin de l'année.

Réseau local

Alors que les crédits accordés à la BCU en 1978 pour ses opérations d'informatisation et de préparation du libre accès arrivent à épuisement, une nouvelle tranche a été demandée pour les bibliothèques des facultés qui descendront à Dorigny en 1987. Quatre bibliothèques sont en train de se rattacher au réseau local:

- la bibliothèque du Cabinet des médailles, dont une partie du fonds avait été déjà mise en ordinateur de 1980 à 1982, a poursuivi cette opération; située au Palais de Rumine, elle est toutefois très utile à l'enseignement de l'histoire;
- les bibliothèques du bâtiment de biologie ont reçu une nouvelle classification et la mise en ordinateur a commencé en automne;
- la bibliothèque de la Faculté de théologie est reclassée en vue du libre accès de Dorigny, et mise en ordinateur; les travaux vont bon train et seront achevés à temps;
- pour la Faculté des sciences sociales et politiques, seuls les ouvrages appartenant à la BCU ont été traités; ceux de la faculté sont pris en charge dès le début de 1986.

Le réseau local a encore vu l'adhésion de la bibliothèque des Archives de la Ville de Lausanne et celle de l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP) à Dorigny.

Réseau romand

Le réseau continue son extension. Au début de l'année, la Bibliothèque publique et universitaire de Genève et la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg ont adhéré simultanément. A l'exception de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, toutes les grandes bibliothèques romandes sont membres du réseau.

Ces nouvelles adhésions ont eu une incidence directe sur le nombre des notices saisies en ordinateur: elles ont passé de 72 510 à 93 423, soit une croissance de 28,84%. La part de la BCU de Lausanne s'est réduite de 23,32%, passant de 49 240 à 41 657. Cette diminution des chiffres absolus est due sans doute aux difficultés du personnel travaillant à l'opération MOCA (Mise en Ordinateur du Catalogue Ancien), mais également à la part toujours plus grande que la BCU de Lausanne prend aux activités utiles à l'ensemble du réseau.

L'extension du réseau et l'accroissement des activités nécessitant l'intervention de l'ordinateur ont amené les directions des bibliothèques à demander à l'Etat une augmentation de la puissance informatique permettant de faire face aux sollicitations des utilisateurs. Un groupe de travail a préparé un rapport adopté par la Commission de coordination romande (CCR), puis par la Conférence universitaire romande (CUR). Ainsi une nouvelle machine a pu être commandée et installée à la fin de l'année.

Une convention liant les partenaires (les quatre cantons universitaires romands et l'Institut suisse de droit comparé) a été signée en décembre, instituant un Conseil consultatif romand chargé de traiter tous les aspects pratiques de la convention et de préparer les protocoles d'accord et les budgets à faire adopter par la Conférence universitaire romande.

REBUS

Au niveau général de REBUS, l'expansion continue: le système a été installé à la Bibliothèque nationale du Luxembourg ainsi qu'à la Fachbereichsbibliothek Buhlplatz (Faculté des sciences de l'Université) de Berne.

En France, l'extension du réseau de Montpellier se poursuit. De nouveaux rattachements sont envisagés.

L'annuaire de REBUS donne davantage de détails sur ces extensions.

«Groupe de Lausanne»

Le 29 novembre a été créée à Lausanne la «Fondation européenne pour la coopération des bibliothèques» (European Foundation for Library Cooperation). Invité par la BCU à siéger à Lausanne, ce groupe comprend une dizaine de personnalités européennes choisies soit pour leurs attaches avec les bibliothèques, soit pour leur prestige personnel. La Suisse y est représentée par M. G. A. Chevallaz, ancien président de la Confédération. L'activité du groupe consistera avant tout à orienter la politique des bibliothèques de recherche en favorisant les études et les réalisations devant permettre une meilleure coopération des bibliothèques en Europe. S'appuyant sur la volonté des principales bibliothèques, des milieux politiques du Conseil de l'Europe et sur les décisions des Communautés européennes, le Groupe de Lausanne devrait ainsi donner une impulsion à la coopération, notamment dans le domaine de l'automatisation et de l'établissement des réseaux.

Extension

L'extension des réseaux a des répercussions diverses: le prêt interbibliothèques s'accroît considérablement, surtout pour les demandes provenant des lecteurs des autres bibliothèques. Grâce à la messagerie électronique, les opérations du prêt interbibliothèques peuvent être simplifiées et les délais sont raccourcis.

Cette extension a, a priori, des effets heureux sur le catalogage. On constate en effet que le taux de recouplement se situe aux environs de 30%, selon les disciplines. Cela signifie que pour un titre sur trois ou quatre, la notice se trouve déjà dans l'ordinateur au moment où une bibliothèque veut l'incorporer. Ce taux de recouplement devrait représenter une économie de forces de travail, et permettre aux bibliothécaires de consacrer davantage de temps aux lecteurs. Mais, en réalité, cet avantage se trouve en partie absorbé par une conséquence contraire de l'extension de la base de données, qui exige une augmentation des contrôles et des interventions pour le maintien de la cohérence du fichier, si l'on veut respecter le but fixé au départ, à savoir un catalogue de haute qualité.

Cette extension a d'autres exigences: pour assurer l'homogénéité du catalogue et l'harmonie dans le développement comme dans les modifications du système, il est nécessaire de tenir de nombreuses séances de travail (au minimum une par semaine). En outre, de multiples rencontres ont eu lieu entre représentants du réseau et représentants d'autres bibliothèques. On ne compte pas le nombre des visites, que ce soit pour le système SIBIL, ou pour le bâtiment de Dorigny, à moins que ce ne soit pour les deux. Dix-sept délégations ont été reçues par la direction à Dorigny.

L'extension du réseau a provoqué également une sensible augmentation des déplacements, en Suisse et à l'étranger, que ce soit au niveau de la direction, du service informatique ou des services scientifiques. Ainsi, entre REBUS, l'ABS (Association des Bibliothécaires Suisses au sein de laquelle la BCU collabore à de nombreux comités de travail), LIBER, la Commission Universitaire Romande, la Commission des Bibliothèques Universitaires, on peut compter jusqu'à une trentaine de déplacements.

Enfin, sur le plan européen, la BCU a été associée au travail du groupe «Culture» de la COTRAO (Communauté de travail des régions et cantons des Alpes occidentales). Plusieurs séances ont eu lieu à Aoste, Grenoble, Cogolin. Un projet de documentation régionale a été lancé.

Conclusion

On peut constater l'évolution réjouissante du réseau REBUS, sur le plan romand en particulier. L'activité de la BCU «hors les murs» s'intensifie et les efforts accomplis portent leurs fruits, tant sur le plan suisse que sur le plan européen.

C'est une période difficile du développement, avec des répercussions sur le plan interne de la BCU, notamment en ce qui concerne l'accroissement des tâches quotidiennes du personnel dont l'effectif n'augmente guère.

Archives cantonales vaudoises

Locaux

Les Archives cantonales ont vécu quelques événements cruciaux: le déménagement de toutes leurs séries, conservées au Marquis à Lausanne et au Grand Air à Moudon, et leur installation dans le bâtiment construit pour elles, à la Mouline sur la commune de Chavannes-près-Renens. Ouvert au public le 15 avril, inauguré le 7 octobre, ce nouveau bâtiment répond aux conditions d'accueil et d'entretien qu'exige une documentation vaste et importante: isolation, hygrométrie et température sont favorables; la place en réserve permet de voir l'avenir avec confiance, et les possibilités d'extension devraient inspirer la même confiance aux archivistes futurs.

Le 5 novembre, toute la section de *design industriel* s'est rendue à Aarau pour une visite de la maison Kern.

Du 7 au 9 décembre, un groupe d'étudiants des sections beaux-arts et études artistiques générales s'est rendu en voyage d'étude à Venise.

Les étudiants de 1^{re} année de la classe de *design industriel* ont visité l'Atelier Thonney (serrurerie), à Moudon, le 10 décembre.

Invitations adressées au directeur

Le directeur a été invité à participer à un certain nombre d'émissions de radio et de télévision, à l'occasion des manifestations suivantes:

Exposition «Xylographie-xylophonie».

Exposition Picabia.

Rétrospective Jaques Berger.

Les 31 janvier et 2 février, invitation à Nice par les Ministères de l'éducation nationale, de la culture et de l'industrie pour un colloque ayant pour thème une coopération régulière entre les écoles de *design* de France, de Belgique et de Suisse.

Le 20 février, conférence à l'Université populaire de Lausanne, sur le thème «Art et calcul».

Le 22 février, conférence à l'École de cadres de Lausanne (Ecade), sur le thème «Art et communication».

Le 13 juin, intervention lors de la conférence de presse donnée au Forum de la Ville, à l'occasion du vernissage de l'exposition Hydrodynamica.

Le 28 juin, entretien avec une journaliste, au sujet du projet de réorganisation interne de l'école.

Du 25 au 31 août, Rencontres internationales de Lurs; conférence sur le thème «Image et nombre» (image électronique).

Le 11 octobre, expertise d'examens à l'École romande des arts graphiques.

Dès le 30 octobre, cours d'introduction à l'art contemporain, sous forme de conférences, à l'Institut suisse de pédagogie pour la formation professionnelle.

Invitations adressées au corps enseignant

M. Léon Prébandier, doyen et professeur de gravure, a représenté l'école lors de tables rondes consacrées à l'illustration médicale, organisées par la Faculté de médecine de l'Université de Strasbourg. Ces rencontres ont eu lieu en septembre.

M. Claude Dupraz, professeur principal de la classe de *design industriel*, a été invité à donner un cours de création de produit à l'École d'architecture d'Anvers.

Divers

L'école a accueilli, le 2 octobre, une délégation de la Fédération des hommes de lettres et des artistes de Chine. Cette visite a été organisée par *Pro Helvetia*, à Zurich.

Eglise évangélique réformée du canton de Vaud

Activité

Règlement sur le catéchisme

Depuis le Synode de 1974, l'Eglise a organisé le catéchisme des adolescents sur la base de directives émises par le Conseil synodal: il s'agissait d'introduire à la fois la catéchèse d'une durée de 4 ans et un nouveau matériel pédagogique. Après une dizaine d'années d'expérimentation et sur la base de rapports paroissiaux, le Synode a été en mesure de voter un nouveau règlement sur le catéchisme. Son entrée en vigueur aura lieu en 1986.

Vocations tardives

L'organisation d'un cours accéléré ouvert à des universitaires se destinant au ministère pastoral a pu être achevée. La recherche des candidats commencera en 1986 et la formation elle-même en octobre 1987. Une quinzaine de candidatures pourront être reçues.

Corps pastoral et diaconal

Deux diacres et dix pasteurs ont été consacrés. Deux pasteurs venant d'autres Eglises ont été agrégés au corps pastoral vaudois.

Affaires universitaires

Considérations générales

Coordination universitaire sur le plan suisse

La Conférence universitaire suisse a siégé trois fois en séance plénière. Quant au bureau, il a tenu six séances. Les principaux objets traités sont les suivants:

- recommandations concernant l'établissement des plans pluri-annuels (1988-1991) des hautes écoles;
- situation en médecine vétérinaire;
- mesures en faveur du développement de l'informatique;
- informatisation des bibliothèques;
- formation universitaire des bibliothécaires;
- institutions privées de niveau universitaire;
- répartition des tâches entre Confédération et cantons;
- étudiants prolongeant indûment leur inscription à l'Université.

Coordination universitaire sur le plan romand

La Conférence universitaire romande a tenu deux séances; la Commission de coordination romande a siégé sept fois. Outre les objets habituels (troisièmes cycles, questions financières, informations générales sur la coordination romande), les problèmes suivants ont fait l'objet de délibérations:

- recommandations concernant l'établissement des plans pluri-annuels (1988-1991) des hautes écoles;
- convention relative aux études de psychologie;
- informatisation des bibliothèques dans le cadre du système romand REBUS;
- projet genevois de formation universitaire des bibliothécaires;
- relève scientifique.

Les difficultés financières que doivent affronter tant la Confédération que les cantons universitaires rendent d'autant plus nécessaires les efforts de coordination.

Coordination entre le Département de l'instruction publique et des cultes et le Département de l'intérieur et de la santé publique

La commission chargée de promouvoir cette coordination a tenu sept séances. Les points principaux dont elle a eu à s'occuper sont:

- enseignements de neuropédiatrie, neuropathologie, cardiologie, gastro-entérologie, rhumatologie extra-articulaire, pneumologie;
- procédure de nomination des professeurs de la Faculté de médecine;
- extension des laboratoires de biochimie.

Autres considérations*Subventions fédérales en vertu de la LAU*

1. Subventions pour l'exploitation de l'Université		
Dernier acompte 1984	Fr. 8 364 804.—	
Acompte pour l'année 1985	22 750 000.—	
Total		Fr. 31 114 804.—
2. Subventions pour les investissements universitaires BUD		
CHUV	Fr. 9 870 100.—	
Autres	1 850 000.—	
	522 655.—	
Total		Fr. 12 242 755.—
3. Accord intercantonal sur la participation au financement des universités		
	Fr. 1 814 960.—	
Total général		Fr. 45 172 519.—

Activité**Bureau de construction de l'Université de Lausanne-Dorigny (BUD)***Mise à jour des plans des bâtiments en fonction*

Conformément à l'exposé des motifs N° 9 (printemps 1982), le BUD a procédé à la mise à jour des plans des bâtiments et des infrastructures rendue nécessaire à la suite de certaines transformations et adaptations qui ont été faites depuis leur mise en fonction. Un exemplaire de chaque plan a été remis à la Direction de l'administration centrale de l'Université.

Bâtiment des facultés des sciences humaines - 2^e étape (BFSH 2)

Cette année a été consacrée à la réalisation du gros œuvre. A fin décembre, les préparatifs pour couler la dalle de toiture étaient en cours.

Les corps de métiers de la technique travaillent dans le bâtiment et les centrales techniques sont partiellement équipées.

La fabrication des façades est très avancée et leur pose commencera au début de 1986.

Fondation Maison pour étudiants de l'Université de Lausanne

Le Grand Conseil a voté l'octroi d'un crédit de Fr. 1 747 600.— pour la construction de logements pour étudiants aux Ochettes. Ce crédit représente la part vaudoise du financement de cette implantation.

Université

Sénat

Président: le professeur Alexander Bergmann.

Le Sénat a tenu quatre séances ordinaires et une séance extraordinaire. Les séances ordinaires ont permis d'expédier les affaires courantes. Une discussion sur la formation continue à l'Université a été amorcée. La séance extraordinaire célébrait le *Dies academicus*.

Commission tripartite de l'Université

Président: M.G. Peter Winnington, agrégé à la Faculté des lettres.

Pendant la quatrième année de son existence, la commission (CTU) a siégé quatre fois. Elle a

- élu son secrétaire,
- obtenu périodiquement des nouvelles de l'activité des commissions tripartites de faculté,
- donné son préavis au Sénat sur le rapport de gestion du Rectorat sur l'exercice 1984 et le projet de budget 1986,
- étudié les procédures d'examens et le choix des experts dans les différentes facultés,
- obtenu l'uniformisation du système de prépaiement par carte magnétique sur les photocopieuses de la Bibliothèque cantonale et universitaire à Dornig et à la Riponne, et sur celles du Bâtiment des facultés des sciences humaines et de l'École de médecine.

A la demande de la commission, le Rectorat a modifié le calendrier des élections aux commissions tripartites de faculté pour faire coïncider le mandat des membres de la CTU avec l'année académique, conformément à la loi. A la rentrée d'automne, cinq facultés sur sept n'ont malheureusement pas observé les nouveaux délais, et la CTU n'a pu être convoquée en décembre. Sur invitation du président du Sénat, le président de la commission a prononcé une allocution lors du *Dies academicus*.

Manifestations et activités universitaires

Pour la cinquième fois, la Rencontre d'été a réuni, à Dornig, les membres de la communauté universitaire ainsi que les personnalités du canton qui apportent à la haute école leur aide et leur amitié. Cette manifestation, tenue le 4 juillet, a connu un plein succès malgré une tempête impressionnante.

Les *Journées universitaires* se sont déroulées les 18 et 19 octobre, à Dornig. La *Journée d'accueil des étudiants* a été à nouveau très bien fréquentée. Pour la première fois, le *Dies academicus* s'est tenu dans la Grange de Dornig. A cette occasion, l'Université a remis le diplôme de docteur honoris causa à M. Jean-Jacques Gautier (théologie), André Ponsard (droit), Pierre Arnold (HEC) et aux professeurs Yoshio Shibuya (sciences) et Eduard Kellenberger (médecine). C'est à la Grange également qu'ont été remis les *Prix Jean-Monnet* à M. Bernard Clappier et Etienne Hirsch.

Comme le veut la coutume, les nouveaux professeurs ordinaires ont été officiellement reçus par le Rectorat, en compagnie du président du Sénat et des doyens de faculté. Cette réunion a eu lieu à la Maison de l'Elysée (Petit-Ouchy), le 12 décembre.

Le Rectorat a accueilli, à Dornig, le Conseil d'administration de l'Association des Universités totalement ou partiellement de langue française, les 25 et 26 novembre, ainsi que la Conférence des recteurs suisses, les 21 et 22 novembre.

Le *Cours général public* 1984-1985 a été consacré au *Phénomène de la mode*. Il a fait l'objet d'une publication appréciée. Le thème choisi pour 1985-1986 est *Sciences et racisme*. La première leçon sera donnée le 10 janvier 1986 à Faula du Palais de Rumine.

Rectorat

Recteur: le professeur André Delessert (affaires générales, questions sociales, étudiants, coordination universitaire).

Vice-recteurs: les professeurs Pierre Ducroy (finances, planification, recherche, enseignements et nominations) et Emile Gautier (constructions universitaires, publications, bibliothèques, relations Université tiers monde).

Le décès du professeur Georges Leresche, vice-recteur, le 5 janvier, a été douloureusement ressenti par le Rectorat. Le domaine de responsabilités du vice-recteur Leresche a été partagé entre les trois autres membres du Rectorat. En compensation, celui-ci s'est déchargé de la préparation du 450^e anniversaire de l'École de Lausanne, qu'il a confiée à M. François Lasserre, professeur honoraire.

Le Rectorat a tenu 44 séances. Il a assuré la gestion courante de l'Université. Il a préparé et présenté au Sénat le budget de l'Université pour 1986. Divers documents et rapports ont été élaborés à l'intention du Sénat universitaire ou du Département de l'instruction publique et des cultes, notamment sur l'informatique à l'Université et sur la politique de nomination des enseignants.

Le directeur administratif, M. Christian Pilloud, assiste aux séances du Rectorat, dont les procès-verbaux ont été assurés par M. Marc Luneau, chef de la chancellerie. Ce dernier a présenté sa démission pour la fin de l'année.

Le Rectorat a été reçu à plusieurs reprises par le chef du Département de l'instruction publique et des cultes et par la délégation du Conseil d'Etat pour les affaires universitaires. Il a poursuivi ses rencontres avec les groupements politiques siégeant au Grand Conseil: groupement pour la protection de l'environnement, parti radical, parti ouvrier et populaire.

Le Comité directeur du Bureau des constructions universitaires de Dorigny a siégé périodiquement avec le Rectorat, étudiant avec lui diverses questions touchant aux installations et aux constructions de Dorigny. Parmi les dossiers importants, il faut mentionner l'avancement des travaux au deuxième Bâtiment des facultés des sciences humaines, la simulation de l'occupation des deux bâtiments des facultés des sciences humaines et du bâtiment central, dès 1987, ainsi que la réfection des divers bâtiments sis à Dorigny.

La direction de l'EPFL et le Rectorat se sont réunis huit fois à l'enseignement de la Conférence des hautes écoles lausannoises (CHEL). Parmi les objets traités, il faut mentionner: le projet de règlement sur le stationnement payant, l'enseignement de l'informatique, l'acquisition par l'EPFL d'un ordinateur vectoriel, le Cloux universitaire, la desserte des hautes écoles, la deuxième salle omnisports, la réciprocité des diplômes de mathématiciens, les amitiétés, les échanges d'étudiants lausannois avec des universités américaines, le calendrier académique, le rapport Hayek sur les écoles polytechniques fédérales, les restaurants universitaires. Précisions que la réglementation du stationnement payant sur le domaine universitaire de Dorigny est entrée en vigueur le 1^{er} octobre.

Le Rectorat reste en contact étroit avec les institutions telles que l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), l'Institut pour l'étude des méthodes de direction de l'entreprise (IMEDE), la Fondation Jean-Monnet pour l'Europe et «Connaissance 3», auxquelles l'Université est liée par des conventions spéciales.

Des échanges réguliers d'enseignants et d'étudiants ont lieu avec les universités de Wrocław en Pologne et de Niamey au Niger. Une convention en vue d'une telle collaboration est à l'étude avec le gouvernement sénégalais et l'Université de Dakar.

Le Rectorat s'attache à faire entendre la voix de l'Université et à renforcer son ancragement dans le pays. C'est ainsi qu'il collabore étroitement au sein des organes romands et suisses de coordination universitaire, qu'il prend part aux cérémonies des hautes écoles suisses, qu'il accueille des congrès scientifiques et des expositions, qu'il maintient des contacts avec les milieux politiques, scolaires, ecclésiastiques et diplomatiques. Il entretient également d'excellentes relations avec les autorités communales de la région lausannoise et le Haut Comité de la Croix-Rouge, ainsi qu'avec les directions de diverses entreprises du monde commercial et bancaire. Le Rectorat et la commune d'Yverne se sont liés par une convention amicale. Celle-ci vaut à l'Université une donation annuelle en vin de la commune et l'installation sous le Chêne dit de Napoléon, à Dorigny, d'un banc du même nom, jusqu'ici propriété d'Yverne.

Chancellerie du Rectorat

La chancellerie du Rectorat a assuré la préparation et la tenue des procès-verbaux des séances hebdomadaires du Rectorat et de celles du Conseil des doyens.

En plus de la présentation des propositions relatives à la gestion du corps enseignant de l'Université au Département de l'instruction publique et des cultes, la chancellerie du Rectorat, en collaboration avec le bureau de statistique et informatique administrative, a opéré le transfert des données du fichier des assistants et des enseignants sur support informatique.

La chancellerie du Rectorat gère ces fichiers pour le compte des facultés et sera appelée à contribuer au développement de l'application future.

Services et centres dépendant directement du Rectorat

Planification

L'année a été marquée par le démarrage de la procédure d'élaboration du plan de développement 1988-1991 de l'Université, selon les recommandations de la Commission de planification universitaire suisse. Les instructions pour la première enquête de cette procédure ont été mises au point en début d'année avec la collaboration de la Commission du plan et du budget et sa sous-commission du plan. L'Université a choisi de commencer par une réflexion sur les objectifs à long terme, la formulation des projets à moyen terme étant laissée aux phases ultérieures de la procédure. Les facultés ont rendu leurs rapports en fin d'année; un plan des intentions sera déposé auprès de la Conférence universitaire suisse à la fin de mars 1986.

Auparavant, le service de planification s'est livré, tout au début de l'année, à une évaluation financière du plan de développement 1985-1988 révisé, à la demande de la délégation du Conseil d'Etat pour les affaires universitaires.

L'adjoind du Rectorat pour la planification universitaire assume toujours plus de tâches dans les domaines de la préparation de dossiers d'aide aux décisions du Rectorat, de l'information statistique interne et externe, ainsi qu'au sein de groupes de travail, permanents ou temporaires, chargés d'étudier certains secteurs de la gestion de l'Université. Il tient les procès-verbaux des Commissions du plan et du budget, de la fortune et des fonds et de la bibliothèque. Il est le suppléant du délégué de l'Université à la Commission de planification universitaire suisse. Il a participé, en septembre, à un séminaire de gestion universitaire organisé à Fribourg par l'OCDE.

Presse et information

Dans la série *Publications de l'Université*, le service a publié les discours du *Dies academicus* 1984, ceux de l'inauguration du Bâtiment central, du Bâtiment du Rectorat, et de l'Administration centrale, du Bâtiment de biologie et de la Ferme de Dorigny, ainsi que ceux de la remise du Prix Arnold-Reymond 1984 à M. Jean-Claude Pont.

Quatre numéros d'*Uni-Lausanne* ont paru: le dossier principal du numéro 42 était consacré à l'histoire, celui du numéro 43 au génie biomédical. Le numéro 44, consacré aux sports, marquait le passage à un nouveau graphisme de page et de couverture, concrétisé par le numéro 45 centré sur le thème *Cinéma et Université*.

L'adjonction au service d'une journaliste professionnelle, engagée à mi-temps dès le mois de juillet, a permis, outre l'amélioration du contenu rédactionnel d'*Uni-Lausanne*, la réalisation de deux nouvelles brochures à destination de la presse: *Unitel*, répertoire de spécialistes enseignant à l'Université, et *Uniscope*, bimensuel présentant en résumé une quinzaine de thèmes de recherches, thèses ou mémoires susceptibles d'intéresser le public des principaux media romands.

Trente-quatre numéros du *Memento* et onze numéros des *Communications du Rectorat et du directeur administratif* ont été diffusés. L'*Annuaire académique et rapport annuel* a été distribué en automne.

La diffusion de communiqués de presse et les prestations de service auprès d'enseignants organisateurs de congrès, colloques et expositions ont été élargies.

Orientation et conseil aux étudiants

Consultations individuelles: 388 personnes ont demandé une consultation individuelle d'information ou d'orientation. Par rapport à 1984, l'augmentation est de 2%. Toutefois, si les entretiens d'information ont accusé une certaine baisse (7%), les consultations d'orientation, plus longues, ont augmenté de 9%. La qualité du matériel documentaire a conduit à une diminution des entretiens d'information, alors que la complexité des études, l'augmentation des exigences et la difficulté à prévoir l'avenir dans un monde en pleine mutation technologique ont poussé de nombreux étudiants à s'interroger sur leur situation avec un conseiller en orientation.

Consultations de groupe: Dans le but de faciliter l'intégration des nouveaux étudiants, et de faire ainsi un travail de type préventif, les conseillers en orientation du service ont animé deux groupes dans le cadre des activités des amboneries. L'un des groupes traitait de la prise de notes et l'autre de la prise de décisions.

Information: 698 personnes ont emprunté 1982 documents au centre d'information; l'augmentation par rapport à 1984 est de l'ordre de 12%. Les dossiers les plus prêts: droit, économie, lettres, journalisme, accès à l'Université sans maturité. Cinq nouveaux dossiers ont été mis à disposition: sciences sociales et pédagogiques, éducatrice(teur) de la petite enfance - nurse, professions du cinéma, professions de la police, thérapie par l'art et le mouvement. Six autres dossiers ont été complètement reconstitués et/ou adaptés aux besoins de la clientèle. Trois fiches sur les études universitaires (biologie-mathématiques-sciences de la terre) ont été réalisées, en collaboration avec les professeurs de la Faculté des sciences. Elles ont été publiées par l'Association suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle (ASOSP) et par l'Association suisse pour l'orientation universitaire (ASOU) et sont largement distribuées en Suisse et à l'étranger. Quatre rencontres entre étudiants et professionnels ont été mises sur pied et ont connu un vif succès. Près de 350 étudiants ont ainsi pu s'entretenir avec des représentants de la météorologie, de la publicité, du notariat et avec un délégué du Comité international de la Croix-Rouge. Le service a organisé la *Journée d'accueil des nouveaux étudiants*, à laquelle ont participé plus de 900 personnes. Plus de 1200 offres d'emplois pour diplômés ont été affichées. De nombreux gradués viennent les consulter régulièrement. Vu cette augmentation de clientèle, l'ouverture du centre d'information a dû être réduite de 25% afin que le secrétariat puisse effectuer son travail dans des conditions plus normales.

Enquêtes: Deux enquêtes sont en voie d'achèvement, l'une sur les abandons et échecs à l'Université, l'autre sur la structuration du marché de l'emploi en 1984. Des publications sont envisagées. L'enquête sur l'adaptation en première année à l'Université se poursuit.

Formation - Perfectionnement: Des membres du service ont participé à des journées d'information sur les professions de l'hôtellerie et de la restauration, de graphologue, de la publicité, des beaux-arts et des arts appliqués. Ils ont suivi des cours sur les stratégies d'intervention auprès des chômeurs, sur les comportements névrotiques de l'enfance et de l'adolescence et sur les obsessions et les phobies.

Affaires socio-culturelles

1985 fut probablement l'année des «affaires culturelles», vu le nombre de manifestations organisées, mais elle fut aussi celle de constats qui amèneront le service à diminuer le nombre de manifestations, faute de personnel suffisant.

Secteur culturel: Le service a mis sur pied douze expositions, douze concerts, deux manifestations théâtrales à cinq représentations chacune. Il a assuré trois diffusions d'un film produit par les étudiants et a offert quatre interludes-récitals aux étudiants entre 12 h et 13 h. Le «Groupe culture» devra opérer des choix importants à l'avenir et déterminer des aménagements permettant une utilisation rationnelle de la Grange sans mobilisation excessive du personnel d'intendance déjà très sollicité. Le «Groupe culture» s'est réuni dix fois et compte dix membres réguliers et trois membres invités.

Logement des étudiants: L'Université comptait, cette année, 1695 nouveaux étudiants, soit 545 étrangers et 1150 Confédérés, susceptibles de devenir des demandeurs potentiels, alors que les offres de logements ont diminué sensiblement (762 en 1985 contre 892 en 1984). Cette diminution est partiellement due au nouveau genre de campagne par annonces dans les journaux, mais également au décès de certains logeurs âgés. Ces dernières possibilités de logements ne se renouvelleront malheureusement pas et la mise à disposition des logements des Ochettes couvrira à peine ces pertes et n'assurera donc pas une augmentation du nombre de chambres offertes. Il est urgent que d'autres projets puissent voir le jour si l'on veut répondre aux demandes des nouveaux étudiants, car quel que soit le type de campagne publicitaire utilisé, il deviendra de plus en plus difficile de trouver des chambres chez l'habitant à des prix abordables.

Travail temporaire: Si le nouveau mode de campagne publicitaire n'a pas donné les résultats escomptés pour le logement, il n'en est pas de même pour le travail temporaire. Une augmentation de 85 offres (1356 offres au total) a été enregistrée. Tout au long de l'année, le service a procédé à plusieurs envois de circulaires, participé à quelques émissions radio et TV et fait paraître de petites annonces dans les quotidiens de la région. 5358 étudiants ont présenté des demandes d'emploi et 1307 ont été engagés. Le service a délivré 119 préavis à la Police des étrangers, en vue de l'obtention de permis de travail.

Secrétariat: Le secrétariat est de plus en plus sollicité par l'augmentation des demandes et offres de travail et de logement ainsi que par des demandes de renseignements de tous genres. Une étude est en cours en vue de rationaliser par l'informatique les secteurs «travail» et «logement». Un réaménagement des locaux doit également être envisagé.

Allocations d'études: La Commission des affaires socio-culturelles a accordé 81 allocations d'études (4 refus) pour un montant total d'environ Fr. 180 000.—, 31 étudiants ont bénéficié de l'aide de diverses fondations privées sollicitées par le service. Comme les fondations privées, le fonds social du service se heurte au problème de l'augmentation du nombre des demandes, face à une stagnation voire une diminution des ressources. De ce fait, chaque demande d'allocation complémentaire d'études nécessite un nombre plus élevé de démarches. Sans ressources supplémentaires, la commission devra faire face, d'ici peu, à de graves problèmes d'éthique et refuser l'octroi d'aides financières à des étudiants qui en auraient besoin. Il s'agit là d'une question importante qui devra être résolue, avec le Rectorat, durant la prochaine année. Le fonds d'entraide médico-sociale a été sollicité pour un montant total de Fr. 15 649.35, pour 29 décisions de secours. Sur 170 demandes de dispenses des finances d'inscription aux cours, le service en a accepté 147.

Bourses d'études: Le service gère 51 bourses d'études, dont 11 pour les échanges (36 dossiers de candidatures présentés) et 40 pour les boursiers de la Confédération (14 nouveaux et 12 candidatures refusées).

Commission des affaires socio-culturelles: Elle a siégé trois fois en séance plénière et les divers problèmes évoqués ci-dessus ont fait l'objet de discussions approfondies. Les membres du bureau ont participé à 13 séances, afin de prendre les décisions concernant l'octroi ou le refus de demandes d'aides ou de dispenses.

Centre informatique

Le Centre informatique a vu de profonds changements dans son personnel. Trois départs ont été enregistrés, dont celui de M. Eric Schnell, responsable du centre.

Au niveau des ordinateurs, il faut signaler une généreuse augmentation de la mémoire centrale et de la place disque sur la plupart des machines. Le parc du Bâtiment des facultés des sciences lausannoises a vu l'arrivée d'un ND-540, et un nouveau satellite a été installé au Palais de Rumine.

Cependant, le point le plus marquant de l'année a été l'installation systématique du réseau Net/One, c'est-à-dire du câble coaxial devant servir d'épine dorsale au système informatique des hautes écoles lausannoises (Ecole polytechnique fédérale et Université) et des Gymnases de la Cité et du Bugnon. Le but à court terme est de donner la possibilité à tous les terminaux de se connecter à n'importe quel ordinateur du réseau. A plus long terme, le câble centralisera la plupart des communications électroniques, transferts de fichiers et impressions.

L'explosion de l'informatique continue à l'Université. Des personnes toujours plus nombreuses désirent utiliser l'ordinateur. Malheureusement, le personnel actuel du centre ne suffit plus à la tâche. Le niveau de prestations accordées baisse, car les tâches de bas niveau (dépannages, etc.) absorbent un temps croissant. L'introduction de nouveaux logiciels est rendue aléatoire, car le centre ne peut assurer une formation suffisante aux utilisateurs. L'aide à la programmation est pratiquement laissée aux assistants des facultés, qui peuvent ainsi perdre un temps considérable dans l'élaboration de leur thèse de doctorat.

Centre de formation des maîtres d'éducation physique

Etudiants: Les cours ont groupé 84 étudiants (dont 24 étudiantes) répartis en trois sessions. Ne sont pas compris dans cet effectif 9 étudiants et 6 étudiantes de sessions antérieures n'ayant pas terminé leurs études.

Corps enseignant: L'effectif du corps enseignant reste relativement stable (une cinquantaine de maîtres). Deux démissions ont été enregistrées: celles de MM. Olivier Clot (football) et René Joris (ski alpin).

Diplômes: 28 diplômes ont été délivrés; 22 mémoires ont été déposés.

Conférence des maîtres: Elle s'est réunie cinq fois. En plus des sujets inhérents à l'enseignement, elle a abordé les problèmes suivants:

- Classes d'application à Ecublens, qui permettent aux étudiants d'être mis en contact, un semestre avant déjà, avec des élèves. Cette expérience s'est révélée très positive.
- Examens finals et difficultés de mener à bien les études en trois ans, particulièrement lorsqu'il s'agit d'études parallèles dans une faculté et au centre.
- Nouvelle ordonnance sur la formation par les universités des maîtres d'éducation physique, acceptée par la Commission fédérale de gymnastique et de sport.
- Etude du problème éducation physique et maturité. Programmes d'enseignement et d'examen des prochaines sessions.

Commission consultative pour la formation des maîtres d'éducation physique: Le bureau a siégé 16 fois; réunie trois fois en séance plénière, elle a traité des sujets suivants:

- budget;
- obligations militaires et études;
- projet d'imposer la demi-licence en lettres ou deux examens propédeutiques avant l'entrée au centre;
- introduction, lors des épreuves d'admission d'un examen d'EMT (éducation du mouvement et de la tenue);
- suppression du stage probatoire;
- intégration des enseignements théoriques et pratiques;
- procédure de nomination des enseignants;
- cours sur la science du mouvement et les principes d'entraînement;
- création d'un laboratoire de physiologie de l'effort;
- deuxième salle omnisports.

Direction et secrétariat: Durant l'absence de M. J.-C. Gilliéron pour cause de maladie, M. Marcel Favre a assuré l'intérim de la direction de centre. Le secrétariat a répondu à de nombreuses demandes de renseignements et s'est tenu à disposition de visiteurs se rendant à la bibliothèque.

Recherche: Un groupe de travail, composé de représentants de la Commission universitaire suisse et de la Commission fédérale de gymnastique et de sport (CACTUS), a été chargé d'élaborer les lignes directrices pour le développement de la recherche dans le domaine des sciences du sport. Le rapport, qui sera adopté en janvier 1986, devrait déboucher sur des propositions pour la période de planification 1988-1991. Le centre a d'autre part fixé ses priorités sur les deux projets suivants: physiologie de l'effort, pédagogie sportive illustrée par un film sur la formation lausannoise.

Centre de microscopie électronique (CME)

Développement technologique: Les applications aux sciences biologiques et médicales de l'analyse ultrastructurale font de plus en plus appel à l'utilisation des très basses températures, tant pour la préparation des échantillons qu'au cours de leur observation et de l'analyse élémentaire qui peut lui être associée. Plusieurs dispositifs permettant une telle approche ont pu être acquis, installés et expérimentés au cours de cette année.

Recherche scientifique: Les technologies développées à l'aide de ces nouveaux dispositifs, ainsi qu'une évolution importante des méthodes de l'immunocytochimie ultrastructurale, ont permis la poursuite des recherches fondamentales menées au CME, particulièrement dans le domaine de l'analyse des relations structure/fonction des constituants du noyau cellulaire. Ces recherches ont notamment profité du développement de la collaboration internationale (en particulier avec plusieurs laboratoires de Suisse, des Etats-Unis et du Canada), collaboration qui s'est matérialisée sous forme de stages de recherche et de séminaires.

Enseignement, formation et service: Le parc d'appareils lourds et les nombreux dispositifs auxiliaires destinés à la préparation des échantillons dont le CME dispose, ainsi que l'expérience de son personnel, ont été régulièrement mis à la disposition de l'enseignement universitaire (en particulier dans le cadre des travaux pratiques destinés aux étudiants de la Faculté des sciences et de l'Institut de police scientifique et de criminologie), de la formation spécialisée du personnel universitaire scientifique et technique, et enfin des travaux de recherche ou de diagnostic poursuivis par divers instituts de l'Université et plusieurs cliniques du CHUV.

Service des sports et centre sportif de Dorigny

(Service commun à l'Université et à l'École polytechnique fédérale de Lausanne)

Inscriptions, titres obtenus:

Inscriptions aux sports: 10 262.

Entrées au centre sportif de Dorigny: 120 217.

Titres de champion universitaire suisse individuels: 8.

Titres de champion universitaire suisse par équipes: 3.

Participations aux Universiades: 9.

Titre de champion suisse de volley-ball féminin: 1.

que: Le
s sujets

utiques

tion du

use de
rétariat
osition

mission
sport
ont de
pté en
ication
ivants:
nation

ies et
in des
urs de
siours
entés

veaux
himie
es au
ction
té du
siours
s'est

breux
pose,
sition
iques
théolo
thique
divers

Conseil des doyens

Faculté de théologie

Activités

Le sport universitaire lausannois a connu une activité ininterrompue durant l'année écoulée, plusieurs sports d'équipe (LUC) et de plein air étant largement pratiqués même durant les vacances académiques.

De nouveaux cours ont été portés au programme: softaérobic, stretching, musculation spécifique aux sports de combat, gymnastique spéciale pour dames, tchoukball. D'autres ont dû être dédoublés: gymnastique corrective et respiratoire, supraérobic, tennis, squash. Si le rock n'roll et les danses modernes peuvent se pratiquer actuellement à Dorigny, il a fallu avoir recours à d'autres salles lausannoises pour accueillir le volley-ball, le discolfit, le football, le tennis sur courts couverts, le badminton.

Les sports d'équipe connaissent un succès considérable et ce ne sont pas moins de 130 équipes qui ont participé à divers tournois de football, volley-ball, basket-ball, handball, rugby, badminton, tir à l'arc, hockey sur glace.

Les championnats individuels ont groupé plus de 600 étudiants et étudiantes qui se sont mesurés dans le meilleur esprit sportif en cross-country, tennis de table, ski, curling, athlétisme, natation, tennis. Le Prix des sports de l'Université de Lausanne a été attribué à M^{lle} Diane Wild, étudiante ès sciences, championne suisse et universitaire suisse de fleuret.

Le nouveau règlement des sports universitaires est entré en vigueur le 1^{er} mai. Il précise que l'organisation et la pratique des sports s'adressent à la communauté universitaire, dont il définit précisément les membres. Cet élargissement des pratiquants sportifs est important et concrétise le souci de permettre à tous les membres des deux hautes écoles lausannoises de pouvoir s'adonner occasionnellement ou régulièrement aux sports. Il est nécessaire de mettre à la disposition de cette communauté une infrastructure et des installations suffisantes, et la réalisation d'une deuxième salle omnisports est fortement souhaitée.

Le chalet universitaire des Diablerets a subi d'importantes rénovations qui permettront de meilleures conditions d'accueil. Ces améliorations ont pu être apportées grâce à l'aide de la Société du Sport-Toto, de l'Université et de l'École polytechnique fédérale de Lausanne.

Président: le professeur Jean Gauthier.

Le conseil a tenu 17 séances.

Outre les propositions des facultés et écoles au sujet des mutations et des changements dans le corps enseignant, il a notamment examiné:

- le budget 1986,
- les modifications des règlements de faculté,
- la préparation d'une recherche historique et d'autres manifestations en vue de célébrer le 450^e anniversaire de l'Académie de Lausanne en 1987,
- la création du Centre de droit de l'entreprise de l'Université de Lausanne (CEDIDAC),
- l'organisation du cours général public 1985-1986,
- la participation des professeurs honoraires aux travaux des commissions de présentation,
- la modification de l'article 87 du Règlement général de l'Université.

Doyen: le professeur Pierre Giscl.

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1984-1985	85	77	8
Au semestre d'été 1985	79	72	7

Dans les chiffres ci-dessus sont inclus les doctorants (11) et les étudiants en congé. Il faut en revanche y ajouter 18 étudiants de la Faculté des lettres préparant le certificat d'études théologiques.

Le Prix de la commune d'Ecublens (Vaud) a été décerné lors de la séance d'ouverture des cours.

Le Prix de la Banque Cantonale Vaudoise a été remis à un étudiant de la faculté lors du *Dies academicus*.

Deux thèses de doctorat ont été soutenues au cours de l'année.

Corps enseignant

Les professeurs de la faculté poursuivent des enseignements réguliers aux Universités de Bâle (M. Klauspeter Blaser), de Neuchâtel (M. Carl-A. Keller), de Neuchâtel et Genève (M. Thierry de Saussure), de Genève (M. Pierre Gisel). Les professeurs Eric Fuchs et Pierre Gisel ont assuré des enseignements partiels à la Faculté catholique de Louvain pour le premier et, pour le second, à la Faculté jésuite de Paris et au Studium bénédictin de la Pierre-qui-Vire.

Au cours du semestre d'hiver, M. Olivier Fatio, de Genève, a poursuivi son enseignement (histoire) dans le cadre des échanges.

Activité

Séance d'ouverture des cours: Elle s'est déroulée le mardi 22 octobre et a été l'occasion d'entendre la leçon inaugurale du professeur Daniel Marguorat, intitulée «A quoi sert l'exégèse? Finalité et méthodes dans la lecture du Nouveau Testament».

Conseil de faculté: Il s'est réuni douze fois pour traiter des affaires courantes de la faculté.

Cours, séminaires, conférences

Un cours général, destiné aux étudiants de toutes les facultés et ouvert au public, a été donné au semestre d'hiver 1984-1985 par le professeur Thierry de Saussure sur le thème «Approche de l'inconscient: questions pour le croyant?» et, au cours du semestre d'été 1985, le professeur Eric Junod a traité du sujet «Jésus selon la littérature apocryphe chrétienne».

Les quatre facultés de théologie romandes (Fribourg y compris) ont organisé un séminaire de 3^e cycle en théologie pratique sur le thème «Pour que l'homme puisse se dire en vérité. Prospection et prospective de la pastorale». Un séminaire de théologie systématique («L'homme - à l'image de Dieu. La théologie et les sciences humaines face au problème de l'anthropologie») est en cours.

Plusieurs conférenciers sont venus enrichir l'enseignement de la faculté. Relevons en particulier les exposés des professeurs G. Wiessner (Goettingue), J. Gagey, J. Delumeau, J. Pohier et P. Ricœur (Paris) et J.-P. Willaime (Strasbourg).

Institut des sciences bibliques

L'activité de recherche se poursuit. Treize colloques locaux et romands ont réuni collaborateurs et bibliistes romands. A la suite de l'informatisation de l'institut, le catalogage et les commandes de livres se font désormais sur ordinateur, suivant les normes de la Bibliothèque cantonale et universitaire.

**Faculté
de droit**

Doyen: le professeur Jean Gauthier.

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1984-1985	775	581	194
Au semestre d'été 1985	729	553	176

Six prix ont été attribués à des étudiants ou anciens étudiants de la faculté. Dix thèses de doctorat ont été soutenues; 71 licences en droit suisse et 5 licences en droit français ont été décernées, ainsi que 8 doctorats.

Corps enseignant

Le professeur Guy Flattet a fait valoir ses droits à la retraite et a été nommé professeur honoraire. L'enseignement du droit français a été confié à M. Jean-Pierre Sortais, agrégé de faculté, professeur à la Faculté de droit de Nice. Le droit international privé est enseigné désormais par le professeur Bernard Dutoit. L'introduction au droit a été reprise par le professeur Pierre Engel.

Un enseignement nouveau, qui a pour objet le droit des relations économiques internationales, a été confié à M. Mathias Krafft, docteur en droit, directeur de la Division de droit international public du Département fédéral des affaires étrangères. En congé scientifique au semestre d'hiver 1985-1986, le professeur Joseph Hofstetter est remplacé dans l'enseignement du droit romain par le professeur Fritz Sturm, lui-même remplacé dans l'enseignement du droit allemand par le professeur Dieter Werkmüller de Marbourg. M^{re} Jean-Michel Henry, docteur en droit et avocat, et M^{me} Suzette Sierlotz, docteur en droit, ont été nommés maîtres assistants en droit administratif et en droit constitutionnel. M. Willy Heim a poursuivi son enseignement de procédure pénale, en qualité de professeur invité. Jusqu'à la fin du semestre d'été 1985, l'histoire des institutions publiques et des sources a été enseignée par le professeur Jean Bart de l'Université de Dijon, et l'enseignement du droit constitutionnel à la Faculté des sciences sociales et politiques a été assuré par M. Jean Darbellay, professeur invité.

Activité

Séance d'ouverture des cours: Elle a eu lieu le 25 octobre; le professeur Guy Flattet a présenté sa leçon d'adieu sur le sujet «Evolution du droit privé français dans ce dernier demi-siècle».

Conseil de faculté: Le conseil s'est réuni onze fois. Il s'est occupé de la repourvue de plusieurs enseignements, de problèmes généraux d'études et d'exames, de requêtes et de recours d'étudiants et de la participation de la faculté à la formation continue des juristes.

Conférences: Plusieurs conférences de professeurs étrangers ont été données aux étudiants:

Le 23 janvier: «Der auswärtige Dienst. Eintritt-Ausbildung-Aufgaben», par le professeur Klaus Platz.

Le 7 février: «Contra bonos mores», par le professeur Theo Mayer-Maly.

Le 14 février: «La méthode juridique: logique ou dialectique», par le professeur Christophe Grzegorzczak.

Le 22 mai: «Bemerkungen zu Ulpian», par le professeur Reuven Yarón.

Le 18 juin: «Diplomatie multilatérale, coopération internationale et neutralité de la Suisse», par le professeur Jean Monnier.

Le 29 octobre: «Le système de la protection juridique», par le professeur Zbigniew Resich.

Formation continue: Trois journées d'étude ont été organisées: le 8 mars sur le *leasing* industriel commercial et immobilier; le 26 juin sur les relations fiscales franco-suisse; le 5 septembre sur le capital-risque et le financement de la recherche industrielle. Cette dernière journée a été suivie d'un exposé de M. Kurt Furgler, président de la Confédération, sur la garantie fédérale des risques à l'innovation. Le 12 septembre, le Centre universitaire de droit comparé a organisé, en collaboration avec l'Association suisse d'étude de la concurrence, un colloque sur des aspects de droit comparé de la lutte contre la contrefaçon moderne.

Leçons d'adieu: Le professeur honoraire Georges Perrin a donné, le 22 février, une leçon d'adieu sur «La responsabilité pénale de l'Etat en droit international». Deux recueils de «Mélanges» ont été publiés par la faculté en l'honneur des professeurs Georges Perrin et Guy Flattet et leur ont été remis à l'issue de leurs leçons d'adieu prononcées les 22 février et 25 octobre.

Séminaire de 3^e cycle: Plusieurs doctorants de la faculté ont présenté des exposés au Séminaire de 3^e cycle romand de droit sur les méthodes et problèmes de l'unification du droit privé suisse au XIX^e siècle, organisé à Douanne par le professeur Pio Caroni de l'Université de Berne.

Publication: Une revue d'assurance sociale contenant la jurisprudence en matière d'assurance maladie et accidents intitulée «L'AMM/LAA» est publiée sous le patronage de l'Institut de recherches sur le droit de la responsabilité civile et des assurances (IRAL) et de la faculté.

Centre du droit de l'entreprise (droit industriel, droit d'auteur, droit commercial) de l'Université de Lausanne (CEDIDAC)

Le CEDIDAC a été créé à l'initiative du professeur François Dessemontet, sous la forme d'une fondation de droit privé, constituée le 24 mai 1985, par l'Université de Lausanne, la Faculté de droit, la Chambre suisse des sociétés fiduciaires et des experts-comptables - Ordre vaudois, et le Centre patronal de Lausanne.

Les activités du centre concernent en particulier la formation continue et constituent la continuation d'un programme entrepris dès avant sa création formelle. Deux publications sont sorties de presse dans la série CEDIDAC: «L'objet du droit d'auteur», thèse de M. Ivan Cherpillod (volume 1); «Le leasing industriel, commercial et immobilier» (volume 2). Les volumes 3, 4 et 5 sont en préparation. La banque de données jurisprudentielles du CEDIDAC compte environ 900 arrêts, dont la plus grande partie ont été résumés et introduits en cours d'année. En juin 1985, les assistants collaborant au centre ont assuré cinq séminaires d'introduction à l'informatique juridique, destinés aux étudiants de 3^e année de la Faculté de droit.

Institut de police scientifique et de criminologie

Directeur: le professeur Jacques Matherer.

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1984-1985	31	30	1
Au semestre d'été 1985	28	27	1

A ces chiffres s'ajoutent 4 candidats au doctorat en police scientifique et en criminologie, et 8 candidats (dont 2 étrangers) au diplôme en criminologie. Huit diplômes et un doctorat en police scientifique et criminologie ont été décernés.

Corps enseignant

Sans changement par rapport à 1984: un professeur ordinaire, directeur d'école, pour la police scientifique et photographie, et un professeur extraordinaire pour la criminologie-pénologie.

Activité

Le professeur Jacques Matherer a assisté à deux conférences organisées du 22 au 24 mai à Cascais (Portugal) par INTERGRAF; il y a présenté une étude «Basic requirements for Security». Le 11 septembre, à Dublin, il a fait un exposé sur le thème «Security philosophy and security possibilities of Eurocheques and Eurocheques-cards» devant la Commission technique de Eurocheque International. Du 19 au 21 septembre, il a participé aux travaux du II^e Symposium sur l'examen de l'écriture, organisé par l'Université de Wrocław (Pologne) et a présenté un travail intitulé «Quelques remarques au sujet de l'examen des lettres anonymes manuscrites». Le professeur Martin Killias a participé à une conférence organisée par la Société suisse de droit pénal, ainsi qu'au Congrès international de victimologie qui s'est tenu, du 18 au 23 août, à Zagreb. Il a organisé, à Dorigny, une journée interlabo consacrée à la méthodologie du sondage de victimisation de l'Institut et une conférence à l'Institut de hautes études en administration publique sur le sujet «Qu'attendent les victimes de la justice pénale?»

Faculté des lettres

Doyen: le professeur Daniel Paunier.

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1984-1985	1122	936	186
Au semestre d'été 1985	1036	878	158

A ces chiffres, il convient d'ajouter l'effectif des candidats au doctorat: 87 (dont 21 étrangers) au semestre d'hiver, et 89 (dont 21 étrangers) au semestre d'été.

La faculté a décerné 82 licences et 1 doctorat des lettres, 4 attestations de complément de licence, 1 attestation de complément d'équivalences pour l'enseignement. 29 prix ont été attribués, dont 22 de faculté.

droit

ous la
ité de
t destituent
Deux
droit
istri-
ation,
rrêts,
7 juin
ction
droit.

ngers

1

1

t en
Huit
s.pour
ur la2 au
Jasic
ôme
ues-
9 au
turo,
itilé
, Le
isse
t, du
crée
ce à
t les

gers

186

158

font

ont

prix

Corps enseignant

M. Miklos Molnar (professeur extraordinaire d'histoire), ayant fait valoir ses droits à la retraite, a été nommé professeur honoraire.

En avril, la faculté a eu le chagrin de perdre M. James Schroater, professeur ordinaire de littérature américaine, ainsi que M. Louis Junod, professeur honoraire, ancien professeur ordinaire d'histoire médiévale.

MM. Jörg Winistorfer (géographie physique) et Neil Forsyth (littérature anglaise) ont été nommés professeurs ordinaires. M. Wilfred Schiltknecht (allemand) a été nommé professeur associé. MM. Brian Gibbons (anglais), Fritz Gysin (littérature américaine), Bernard Py (linguistique appliquée), John Blair (littérature américaine), Giuseppe Frasso (italien), Marc Fumaroli (français) et Aldo Menichetti (italien) ont donné un enseignement en qualité de professeurs invités.

Ont été nommés agrégés de faculté: M. Angel Alvarez (espagnol) et Louis Graz (introduction au grec). M^{me} Miriam Milman a été autorisée à donner un cours (histoire de l'art) en qualité de privat-docent.

Les professeurs Philippe Junod (histoire de l'art) et Giovanni Papini (italien) sont au bénéfice d'un congé scientifique au semestre d'hiver 1985-1986.

Activité

Conseil de faculté: Le conseil s'est réuni onze fois et a traité, en plus des affaires courantes de la faculté, les principaux objets suivants:

- modification des articles 46, 51, et 57 à 60 du règlement de faculté,
- avant-projet de développement d'un programme d'études canadiennes,
- création d'une licence pour les enseignants des écoles normales,
- admission des titulaires d'un brevet d'instituteur,
- convention entre l'Université et l'Institut suisse pour l'étude de l'art,
- équivalences en vue de l'enseignement dans les collèges secondaires vaudois,
- équivalences d'études,
- ouverture de la collection de la faculté à des auteurs ne faisant pas partie de son corps enseignant,
- transfert au BFSH 2,
- plan de développement 1988-1991.

Leçon d'adieu: Le 28 février, M. François Lasserre, professeur honoraire de langue et littérature grecques, a donné sa leçon d'adieu sur «Le chant du cygne».

Séance d'ouverture des cours: Elle a eu lieu le 23 octobre, avec la présentation, par M^{me} Doris Jakubec, de deux numéros des «Études de lettres» en hommage aux professeurs Michel Dentan et Enrico Castelnuovo, et avec la leçon inaugurale de M. Claude Calame, professeur de langue et littérature grecques, sur le thème «Hérodote sujet de son discours: histoire ou littérature».

Colloques, expositions, conférences

De janvier à juin, un séminaire de recherche interdisciplinaire a été organisé par le Département des sciences du langage (professeurs Anne-Claude Berthoud et Marie-Jeanne Borel) et le Séminaire d'anthropologie littéraires (professeur Claude Reichler).

Du 6 au 8 mars, la Section d'allemand a mis sur pied le Colloque «Lehrmittel Deutsch», en collaboration avec plusieurs associations, le Laboratoire de langues de l'École polytechnique fédérale de Lausanne et la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée (CILA).

Du 9 au 11 mai, une table ronde, organisée par la Section d'histoire, l'École française de Rome et l'UA 1013 du CNRS, a traité du sujet «Le mouvement confraternel au Moyen Âge. France-Suisse-Italie».

Du 7 au 24 mai, l'Institut de géographie et le Service des affaires socio-culturelles ont présenté une exposition sur le thème «Islande - Terre de glace et de feu». Les 31 mai et 1^{er} juin: Colloque sur la «Traduction littéraires», avec remise du «Prix lémanique de la traduction», organisé par l'Association suisse de littérature générale et comparée, le Centre de recherches sur les lettres romandes, les sections d'allemand et d'italien et le programme de littérature comparée.

Le 12 juin, projection du film sur Hoeller «Valentine. Un peintre devant l'amour et la mort», par la Section d'histoire de l'art et l'Institut suisse pour l'étude de l'art.

Le 21 octobre, ouverture de l'exposition «A la recherche d'un art de vivre: Isabelle de Charrière, Belle de Zuylen (1740-1805)», préparée par l'Institut Benjamin Constant, le Centre de recherches sur les lettres romandes et l'Association suisse des amis de Madame de Charrière.

Les 14 et 15 novembre, colloque sur le thème «Opérations de langage et construction des connaissances», organisé par les professeurs Marie-Jeanne Borel (philosophie) et Anne-Claude Berthoud (linguistique).

Les 29 et 30 novembre, Congrès national d'hispanistes sur le thème «Le roman espagnol d'après-guerres», organisé par la Section d'espagnol.

Du 15 novembre au 19 janvier, au Musée historique de l'Ancien-Evêché, exposition «Érètrie – Vingt ans de fouilles archéologiques suisses en Grèce», préparée par l'Institut d'histoire ancienne et d'archéologie.

Du 6 au 21 décembre, exposition documentaire sur Vladimir Tatline, réalisée par la Section d'histoire de l'art, le Département d'architecture de l'EPFL et le Service des affaires socio-culturelles.

Comme chaque année, de nombreuses conférences ont été données par des enseignants d'universités étrangères et suisses et par des personnalités des arts et des lettres.

3^e cycle: Dans le cadre de la coordination romande, des enseignements de 3^e cycle sont organisés en allemand et en philosophie.

Ecole de français moderne

Directeur: le professeur Robert Marclay, jusqu'au 1^{er} novembre 1985.

Directeur ad interim: M. Raymond Capré, lecteur.

Directeur désigné: le professeur René Richterich, dès le 1^{er} mars 1986.

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1984-1985	327	57	270
Au semestre d'été 1985	342	60	282

Ne sont pas compris dans ce total les étudiants immatriculés en lettres: 13 au semestre d'hiver et 18 au semestre d'été. Le cours spécial a été suivi par 98 étudiants au semestre d'hiver et 54 au semestre d'été. 17 diplômes et 58 certificats ont été décernés.

Corps enseignant

Le professeur Robert Marclay, directeur de l'Ecole de français moderne (EFM), a fait valoir ses droits à la retraite et a été nommé professeur honoraire. Pour lui succéder, il a été fait appel au professeur René Richterich, qui entrera en fonction le 1^{er} mars 1986. Jusqu'à cette date, l'intérim est assuré par M. Raymond Capré, lecteur.

Activité

Conseil d'école: Il s'est réuni trois fois et a traité du classement des étudiants, du programme des cours, des examens, de requêtes d'étudiants et du transfert de l'Ecole au BFSH 2.

Colloques, conférences, cinéma: De nombreux colloques internes ont été consacrés à l'enseignement de la grammaire, de la phonétique, de la composition, de l'expression orale et à l'élaboration du matériel didactique. Les lecteurs ont participé à des journées d'études, à des colloques ou congrès en Suisse et à l'étranger et ont procédé à maints échanges avec des institutions analogues à l'EFM.

Plusieurs conférences ont été offertes aux étudiants: le professeur Roger Francillon a parlé de «La Princesse de Clèves, roman aristocratique ou roman bourgeois»; M. Goldstein a fait un exposé sur les recueils de poèmes de Blaise Cendrars; deux écrivains, MM. Georges Haldas et Nicolas Bouvier, sont venus s'entretenir de leurs œuvres avec les étudiants du séminaire d'analyse syntaxique et stylistique dirigé par M^{me} Saraiva.

Lors du cours d'introduction au langage filmique de M. Rémy Pithon, dix films de long métrage ont été présentés et un réalisateur, M. Frédéric Gonsoth, est venu introduire son film «La voix de son œil» et animer une discussion avec les étudiants. Du 30 mai au 2 juin, les étudiants de l'Ecole de français moderne ont participé à un voyage en Provence organisé par M^{mes} Soylyaz et Vernaud.

Faculté des sciences sociales et politiques

Doyen: le professeur Jean-Pierre Aguet.

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1984-1985	481	369	112
Au semestre d'été 1985	445	346	99

Il faut ajouter à ces chiffres les candidats au doctorat, soit 72 (dont 25 étrangers). 70 licences ont été décernées, dont 25 en sciences politiques, 12 en sociologie et anthropologie, 10 en sciences sociales et pédagogiques et 23 en psychologie. 8 doctorats ont été attribués. 8 prix ont été distribués, dont 6 de faculté.

L'Association des étudiants en sciences sociales et politiques a poursuivi la publication de son journal, doté d'un nouveau titre, «Pulsion», et a organisé des «fêtes-bals».

Quelques étudiants ont aidé le secrétariat les jours de proclamation des résultats d'examens.

Corps enseignant

La faculté a eu la douleur de perdre le professeur Georges Leresche, décédé le 5 janvier, alors qu'il était vice-recteur.

Le professeur Paul-Louis Pelet, professeur ad personam, a fait valoir ses droits à la retraite et a été nommé professeur honoraire.

Le professeur François Gaillard a été nommé professeur ordinaire; sa charge d'enseignement a été complétée par deux heures de cours sur la psychologie des difficultés scolaires. M. Mondher Kilani a été nommé professeur assistant en anthropologie culturelle et sociale.

Le professeur Guy Palmade bénéficie d'un congé scientifique au cours du semestre d'hiver 1985-1986; l'enseignement de la pédagogie est assuré par le professeur Pierre Marc (Université de Neuchâtel) et M. Jean Dubost, maître de conférence à l'Université de Paris X, Nanterre.

Activité

Conseil de faculté: Sans compter les trois séances de jury d'examens, le conseil a tenu 10 séances. En plus des problèmes courants de la faculté, il s'est occupé des questions suivantes:

- succession des professeurs Leresche, Lob et Schaller,
- transfert au BFSH 2 en 1987,
- avenir du Centre de documentation sur la vie politique en Suisse romande,
- rapport sur l'Institut de science politique,
- rapport d'expertise sur la bibliothèque Pareto,
- projet d'une licence Lettres/SSP pour les enseignants des écoles normales,
- diplôme en psychologie,
- réforme et adaptation des plans d'études,
- plan de développement 1988-1991,
- procédure de nomination pour les enseignants de l'Université,
- admission des titulaires d'un brevet d'instituteur.

Commission tripartite de faculté: Elle n'a pas pu être constituée, vu la non-participation des étudiants et du corps intermédiaire. Seuls les professeurs ont été représentés à la Commission tripartite de l'Université.

Institut de science politique

Le groupe d'étude «*Problématique minoritaires*» a invité, conjointement avec le professeur D. Seiler, M. César Dujany, député autonomiste du Val d'Aoste, qui a présenté, le 20 mai, un exposé sur la «*Situation de la langue française au Val d'Aoste*».

Le groupe de travail «*Tiers monde*» a tenu des réunions régulières au niveau des ateliers constituant le groupe, ainsi qu'une séance plénière. Il prépare actuellement un colloque qui se tiendra en mars 1986 sur le thème «*Littérature et politique*». Deux conférences ont été organisées en février et en avril: M. Patrick Harries, professeur à l'Université du Cap, a traité le sujet «*Politique et économie en Afrique du Sud. Genèse d'une crise*» et M. Claude Bataillon, professeur de géographie à l'Université de Toulouse-Le Mirail a fait un exposé sur le thème «*Anthropologie, histoire, sciences sociales: réflexion sur quelques institutions mexicaines*».

Institut de recherches régionales interdisciplinaires

Le fondateur de l'Institut, le professeur Paul-Louis Pelet, a pris sa retraite en septembre; il a été unanimement regretté et ne sera pas remplacé, son enseignement ayant été dispensé à titre «*ad personam*». Tous les membres de l'IRRI restent attachés à l'existence, à la consolidation et au développement d'un institut ouvert, dont les enseignements sont au service de toutes les licences de la faculté et les recherches résolument interdisciplinaires.

Institut d'anthropologie et de sociologie

Le deuxième colloque annuel du groupe «*Pratiques sociales et théoriques*» s'est déroulé les 23 et 24 mai sur le thème «*La comparaison en sciences humaines et sociales*». En dehors de l'ouverture du colloque par le professeur Gérard Berthoud et de sa conclusion par le professeur Giovanni Busino, douze communications ont été présentées par des professeurs d'universités suisses et européennes.

Institut de sociologie des communications de masse

La réorganisation interne de l'équipe des assistants et le renouvellement des plans de cours et de séminaires (méthode et sujets abordés), entrepris sur une base biannuelle, ont constitué l'essentiel de l'activité de l'institut.

Institut des sciences sociales et pédagogiques

Sous la responsabilité du professeur Guy Palmade, un cycle libre de cours et séminaires a traité du sujet «*Psycho-socio-dynamique de l'individu et de son environnement*». En mars, un séminaire sur le thème «*Sensibilisation à la conduite de réunions et à l'animation de groupes*» a été animé par M^{mes} Anne Lacroix et Jocelyne Frischknecht-Francofort. A partir de décembre, dans le cadre du *Groupe de recherche en psychologie sociale* animé par le professeur J.-C. Deschamps et M. Alain Clémence, se tient un cycle libre de séminaires sur le thème de «*L'identité*».

Institut de psychologie appliquée

L'institut a organisé, en collaboration avec l'Institut de physiologie de la Faculté de médecine, un cycle interdisciplinaire de conférences traitant du sujet général suivant: «*Espace - Mouvement - Cognition*». Les conférenciers étaient les docteurs Catherine Thinus-Blanc du CNRS de Marseille, Jean-Claude Lepecq du CNRS de Paris, Marie-Claude Hepp de l'Institut de recherche sur le cerveau de Zurich, et Van der Linden de l'Hôpital de Bavière de Liège.

Unité d'enseignement et de recherche de mathématiques pour les sciences humaines

Deux séminaires ont été organisés pour la faculté, l'un sur les méthodes de classification et l'autre sur les fondements mathématiques de l'analyse des données. L'unité a participé aux séminaires de méthodologie I et II destinés aux psychologues. Il a collaboré avec l'Institut de mathématiques de la Faculté des sciences, le Service de prévoyance sociale et le Centre de recherche de la Policlinique universitaire.

Doyen: le professeur Charles Hfland.

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1984-1985	861	561	300
Au semestre d'été 1985	787	525	262

A ces chiffres s'ajoutent les doctorants et les candidats aux certificats et aux diplômes postgrades, soit 111 (dont 58 étrangers) au semestre d'hiver, et 97 (dont 53 étrangers) au semestre d'été.

L'école a décerné 122 licences (106 en gestion de l'entreprise, 13 en économie politique et 3 en sciences actuarielles), 2 doctorats et 3 certificats (2 en gestion de l'entreprise et 1 en gestion pour diplômés d'écoles d'hôtellerie ou de tourisme). 11 prix ont été décernés, dont deux prix d'école.

L'Association des étudiants HEC exerce de multiples activités dans de nombreux domaines liés à la vie étudiante: accueil des nouveaux étudiants, publication du «Bulletin HEC» (en collaboration avec l'Association des gradués HEC), organisation de visites d'entreprises, de conférences, de manifestations récréatives et sportives, présentation de films, vente de livres.

L'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (AIESEC) s'est tournée de chercher des places de stages pour des étudiants étrangers, en échange de places offertes à l'étranger à des candidats de l'école. De plus, son FORUM 85 a ouvert ses portes à 45 entreprises; à cette occasion, plus de 800 contacts ont pu être établis, sous forme d'entretiens individuels ou par petits groupes.

Corps enseignant

M. Francis Léonard, jusqu'ici professeur extraordinaire, a été nommé professeur ordinaire. En plus de son enseignement traditionnel, il donne un cours nouveau de marketing industriel et de services. M. Yves Pigneur a été nommé professeur ordinaire et est chargé des cours de systèmes de gestion de bases de données, de méthodes de programmation et génie logiciel et de conception d'applications informatiques.

M. François Chaudet, nommé professeur extraordinaire, enseigne le droit des affaires aux étudiants du cours MBA. A la suite de la démission du professeur Peter Schwarz, le cours de gestion et organisation du personnel a été confié à M. Philippe Delay, nommé professeur extraordinaire. M. Philippe Maeder, professeur assistant, s'est vu confier le cours dédoublé de mathématiques financières.

Le professeur Pierre Borzon bénéficie d'un congé scientifique au semestre d'hiver 1985-1986.

Activité

La séance d'ouverture des cours a eu lieu le 21 octobre en présence de plus de 350 personnes. M. Alexandre Lamfalussy, directeur général de la Banque des règlements internationaux, y a présenté un exposé intitulé «Lumières et ombres sur la scène financière internationale».

Le Conseil d'école s'est réuni dix fois. Outre les affaires courantes, il a traité des objets suivants:

- adoption des nouveaux plans d'études des licences avec mention «économie politique» et «gestion de l'entreprise»,
- procédures liées à la nomination de nouveaux professeurs,
- création d'une commission informatique,
- manifestations du 15^e anniversaire de l'Ecole, en 1986-1987.

La Commission tripartite de l'école a tenu cinq séances. Elle a traité de nombreux objets: nouveaux plans d'études, propositions budgétaires du conseil, problèmes liés à la semaine de répétition prévue avant les examens d'été.

Ecole des
hautes études
commerciales

ec le
qui a
Val

des
ment
Deux
sieur
Stud.
rsité
oire,

en
ment
chés
les
ches

est
s et
oud
ont

ans
ase

et
son
rite
et
de
et
é».

de
at:
ns
de
an

Colloques, conférences, manifestations

En janvier et février, l'école a organisé à nouveau un séminaire d'expertise comptable, en collaboration avec l'Ordre vaudois de la Chambre suisse des sociétés fiduciaires, et des experts-comptables de la Faculté de droit. Le thème traité a été «Le diagnostic financier d'une entreprise en difficulté».

De nombreuses personnalités du secteur économique et des finances, ainsi que des cadres d'entreprises ou d'administration, ont participé à l'enseignement en donnant des conférences ou en dirigeant des séminaires sur un thème lié à leur activité. Elles sont intervenues notamment dans le cadre du cours postgrade MBA, dans le programme de licence avec mention «gestion de l'entreprise» et dans le séminaire d'économie du Département d'économétrie et d'économie politique.

Faculté des sciences

Doyen: le professeur Bernard Testa.

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1984-1985	556	436	120
Au semestre d'été 1985	508	396	112

Il convient d'ajouter à ces chiffres 218 doctorants pour l'année académique 1984-1985. La faculté a dispensé des enseignements à environ 30 étudiants de la Faculté des lettres, 200 étudiants de la Faculté de médecine et 300 étudiants de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

Elle a décerné 39 licences, 37 diplômes et 26 doctorats. 11 prix ont été attribués, dont 9 de faculté.

Corps enseignant

M. Jacques de Beaumont, professeur honoraire, est décédé le 29 septembre.

M. Peter Baumgartner a été nommé professeur extraordinaire à l'Institut de géologie et de paléontologie, M. Geoffrey Bodenhausen a été nommé professeur associé à l'Institut de chimie organique. MM. Ulrich Burger et Michael Lederer (chimie), William-James Hinze (sciences de la terre) et Jenő Solyom (physique) ont donné un enseignement en qualité de professeurs invités.

Les professeurs Pierre Vogel (été 1985) et Stephen Ayton (semestre d'hiver 1985-1986) ont bénéficié d'un congé scientifique.

Activité

La *séance d'ouverture des cours* a eu lieu le lundi 21 octobre. Après l'allocation du doyen, M. François Grize, enseignant d'informatique, a prononcé une conférence intitulée «L'ère de l'*homo informaticus*?» et le cinéaste naturaliste Michel Strobino a présenté le film «La chouette de Tengmaï».

La *Commission de faculté* s'est réunie 9 fois et son bureau 13 fois. Le projet de règlement pour l'obtention du grade de docteur ès sciences a été adopté par le Rectorat et entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1986. Le règlement de faculté a subi une révision complète et a été adopté par le département; il entrera en vigueur en début de 1986.

La *Commission tripartite* de la faculté a tenu 3 séances.

Conférences: Le cycle des conférences publiques sur le thème «Histoire et méthodologie des sciences» s'est poursuivi en présentant:

- sept conférences sur le sujet «Quelques problèmes de l'informatique théorique» en janvier-février;
- trois conférences sur le thème de la chimie, en avril et en juin: «Le collapsus du paradigme de Lewis et la liaison chimique à la fin du millénaire», par le professeur Christian K. Jörgensen, de l'Université de Genève; «Le nombre d'Avogadro, l'histoire d'un concept», par M. Henri Besson, Genève; «L'apparition de nouveaux virus, leur équilibre avec leur hôte», par le professeur Bernard Hirt, de l'Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer, Epalinges.

Ecole de pharmacie

Directeur: le professeur Ulrich Kesselring.

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1984-1985	213	206	7
Au semestre d'été 1985	177	170	7

Ne sont pas compris dans ces chiffres 27 candidats au doctorat.

67 diplômes fédéraux de pharmaciens ont été décernés. L'école a attribué 1 diplôme et 5 doctorats.

2 prix d'école ont été distribués.

Corps enseignant

Pas de changement dans le corps professoral. M. P.-A. Carrupt a été nommé maître assistant.

Activité

La *séance d'ouverture des cours* a eu lieu le 21 octobre, conjointement avec celle de la Faculté des sciences. Une séance d'accueil des nouveaux étudiants a eu lieu le 18 octobre.

Le *Conseil d'école* s'est réuni 12 fois.

La *Commission quadripartite* de l'école a tenu deux séances.

Conférences, manifestations: Une quinzaine de personnalités étrangères et suisses ont donné des conférences au cours des séminaires. Pour la deuxième fois, les étudiants ont organisé les «Journées de l'École de pharmacie». Ils ont participé à une visite d'usine, ainsi qu'à une excursion pharmaco-botanique.

Faculté de médecine

Doyen: le professeur Michel Dolivo.

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1984-1985	1065	932	133
Au semestre d'été 1985	934	809	125

Il y a lieu d'ajouter à ces chiffres les candidats au doctorat: 234 pour le semestre d'hiver (dont 20 étrangers), et 266 pour le semestre d'été (dont 18 étrangers).

127 diplômes fédéraux de médecins ont été décernés. La faculté a attribué 2 diplômes et 78 doctorats.

15 prix ont été distribués, dont 10 de faculté.

Corps enseignant

Les professeurs Gérard Favaz (pneumologie), Charles Lichtenthaler (histoire de la médecine) et Marc Loh (médecine du travail) ont fait valoir leurs droits à la retraite et ont été nommés professeurs honoraires.

Les docteurs André Blum (gastro-entérologie), Lukas Kappenberger (cardiologie) et Graziano Pescia (génétique médicale) ont été nommés professeurs ordinaires; M. Blum entre en fonction le 1^{er} janvier 1986. M. Jean-Pierre Kraehenbühl, professeur associé (biochimie) a reçu le titre de professeur extraordinaire «à titre personnel».

Les docteurs Thierry Deonna (neuropédiatrie), Josef Dörfli (anatomie), et Michel-Pierre Glauser (maladies infectieuses et parasitaires) ont été nommés professeurs associés.

Le docteur Nicolas Ducrey, agrégé (ophtalmologie), a été autorisé à donner un cours en qualité de privat-docent.

Ont été nommés agrégés de faculté: les docteurs Harold Pooley (génétique et biologie microbiennes), Wali Zaki (anatomie), Jean-Claude Caron (orthopédie), Paul-André Despland (neurologie), Pierre-Jean Ditesheim (gynécologie-obstétrique), Philippe Louenborger (pneumologie), Jean Martin (médecine sociale et préventive), et Jean Pierre Wauters (néphrologie).

Ont été nommés privat-docents et agrégés de faculté: les docteurs Philippe Gertsch (chirurgie), Philippe Jaeger (médecine interne), Alfio Marazzi (médecine sociale et préventive), Pascal Nicod (cardiologie), Gérard Salem (psychiatrie) et Guy Van Melle (médecine sociale et préventive).

Les professeurs Mirko D. Grmek, de Paris (histoire de la médecine), et Darrell Dean Faneštil, de San Diego (pharmacologie), ont dispensé un enseignement en qualité de professeurs invités.

Les professeurs Fédor Bachmann, Henri Isliker et Hossein Sadoghi ont bénéficié d'un congé scientifique.

Le docteur Daniel Waridel, privat-docent, est décédé le 10 août.

Activité

Séance d'ouverture des cours: Elle a eu lieu le jeudi 24 octobre et a été marquée par une leçon du professeur J. Chanet, de l'Université Claude-Bernard de Lyon, sur le thème «La duplicité cérébrale, un hasard nécessaire». La faculté a participé, comme chaque année, à la «Journée d'accueil des nouveaux étudiants», organisée à Dorigny le vendredi 18 octobre.

Les *décanats des Facultés de médecine de Genève et de Lausanne* se sont réunis à trois reprises et ont débattu des problèmes suivants:

- enseignement de l'histoire de la médecine,
- enseignement de la toxicologie,
- création d'un 3^e cycle en pédagogie et didactique médicales,
- dates et formes des trois parties de l'examen final,
- problèmes liés à l'admission des étrangers pour les formations pré- et postgraduées.

Le *Conseil de faculté* a tenu 13 séances; le Conseil décanal s'est réuni 10 fois et le Bureau décanal 17 fois. Parmi les nombreux points traités, citons:

- convention PMU/CHUV,
- directives pour la nomination des professeurs à la Faculté de médecine,
- règlement et prescriptions pour les thèses de doctorat,
- règlement de la Commission de la bibliothèque et Centre de documentation,
- règlements des Prix Gabriel-Baud et Samuel-Cruchaud,
- règlement pour le diplôme de spécialiste en pharmacologie et toxicologie,
- règlement du CEMCAV,
- statut du chercheur en clinique,
- plan des intentions de la faculté jusqu'en l'an 2000,
- préparation du 100^e anniversaire de la faculté,
- élaboration d'un livret d'enseignement pratique pour les étudiants,
- création de diverses commissions,
- rétribution des experts aux examens,
- déplacement du Fonds des estampes du professeur Decker,
- évaluation des enseignements, selon un questionnaire réalisé par la Commission tripartite de faculté.

La faculté s'est efforcée de résoudre le problème de récupération des surfaces libérées à l'ouest du Bugnon. Elle s'est inquiétée des programmes de cours actuellement suscités; une réforme de l'enseignement est à l'étude au niveau de la Commission des études pré-graduées.

Ont prononcé leur *leçon inaugurale* en cours d'année: M. Josef Dörfel, professeur associé; les docteurs Pierre Schnyder, Paul Janacek, Philippe Gertsch, Gérard Salem, Edmond Gilliéron et Nicolas Ducrey.

Leçon d'adieu: Le professeur Charles Lichtenthaler, sur le thème «Quo vadis, medicina historia?»; le professeur Gérard Favoz, sur le thème «La pollution atmosphérique, qu'en pense le poumon?»

Congrès et autres manifestations organisés au CHUV ou dans la région lausannoise

22 et 23 février: Séminaire FMH «Initiation à la pratique des médias radio-télévisuels», organisé par M. A. P. Naef, professeur associé.

25-29 mars: 5^e cours de perfectionnement de la Société suisse d'allergologie et d'immunologie - 68^e cours de perfectionnement de la Société suisse de médecine interne, avec la collaboration du professeur P.-C. Frei.

28 et 29 mars: réunion annuelle de la Société suisse d'oncologie, à l'occasion du 75^e anniversaire de la Ligue suisse contre le cancer. Organisation: professeur J. Costa et docteur B. Sordat, privat-docent.

19 et 20 avril: séance annuelle de la Société suisse de pneumologie sur le thème «Hypertension pulmonaire/Fiberbronchoscopie thérapeutiques», organisée par le docteur P. Leuenberger, privat-docent et agrégé.

23 mai: séminaire FMH «L'analyse du raisonnement clinique dans l'enseignement et la pratique de la médecine», organisé par M. A.-P. Naef, professeur associé.

20 et 21 juin: journées scientifiques de la Société suisse de médecine sociale et préventive, organisée par l'Institut de médecine sociale et préventive.

27-29 juin: 135^e réunion de la Société suisse de neurologie - 15^e Symposium neurologique de l'Europe centrale. Organisation: professeur F. Regli.

1-3 septembre: congrès de l'Association européenne de strabologie, organisé à l'École polytechnique fédérale de Lausanne, par M. M. Deller, professeur associé.

5-7 septembre: 50^e assemblée annuelle de la Société suisse de gastro-entérologie. Organisation: professeur J.-R. Hofstetter, Policlinique médicale.

3 octobre: symposium sur «La schizophrénie chronique et le traitement au long cours», tenu au Palais de Beaulieu, avec la collaboration du professeur M. Burner.

1 et 2 novembre: symposium international sur le «Diagnostic prénatal du premier tiers». Organisation: professeur G. Pescia et docteur The Hieu Nguyen.

14 novembre: symposium «La neurologie du troisième âge», organisé par le professeur F. Regli.

22 et 23 novembre: 3^e assemblée annuelle de la Société suisse «pour la fertilité et stérilité», organisée par le professeur P. de Grandi.

5 décembre: journée romande de pneumologie sur le thème «Pneumologie pratique», organisée à Epalinges par le docteur P. Leuenberger, privat-docent et agrégé.

12 décembre: symposium «Nouveaux développements dans le domaine cardiovasculaire», organisé à l'École hôtelière du Chalet-à-Gobet, par M. H.-R. Brunner, professeur associé.

12-14 décembre: 42^e réunion de la Société française de chirurgie pédiatrique. Organisation: professeur N. Genton.

Grades décernés en 1985 (année civile)

Entre parenthèses, le nombre de titres décernés à des étudiants étrangers.

Faculté/Ecole	Fin d'études 2 ^e cycle		Diplômes postgrades		Doctorats		Certificats		Total	
	Licences	Diplômes								
Théologie	12	(0)							12	(0)
Droit	76	(9)			8	(2)			84	(11)
Inst. police scientifique et criminologie			8	(0)	1	(0)			9	(0)
Lettres	82	(11)			1	(0)			83	(11)
Ecole de français moderne			17	(8)			58	(39)	75	(47)
Sciences sociales et politiques	70	(13)			7	(2)			77	(15)
Hautes études commerciales	122	(37)			2	(0)	3	(1)	174	(64)
Sciences	39	(10)	37	(7)			26	(5)	102	(22)
Pharmacie			1	(1)			5	(0)	6	(1)
Médecine					2	(2)	78	(2)	80	(4)
Total Université	401	(80)	63	(16)	49	(28)	128	(11)	61	(40)

Diplômes fédéraux de pharmaciens: 67

Diplômes fédéraux de médecins: automne 1984: 136 (décernés en janvier 1985) – automne 1985: 127.

Maîtres d'éducation physique: 28

Effectif du corps enseignant au 31 décembre 1985

	Théologie		Droit/IPS		Lettres/EFM		SSP		HEC		Sciences Pharmacie		Médecine		TOTAL UWI	
	Global	EPT*	Global	EPT	Global	EPT	Global	EPT	Global	EPT	Global	EPT	Global	EPT	Global	EPT
Professeurs ordinaires	7	7,00	15	15,00	38	36,50	21	18,90	21	20,20	47	46,70	49	47,80	198	192,10
Professeurs extraordinaires	2	1,30	9	3,35	4	1,99	4	2,55	18	6,96	4	1,39	3	1,10	44	18,64
Professeurs associés	3	1,56	1	0,57	8	5,02	0	0,00	2	1,28	22	8,82	41	10,80	77	28,05
Professeurs assistants	0	0,00	0	0,00	2	1,50	3	2,13	1	0,42	4	4,00	4	4,00	14	12,05
Privat-docents	2	0,20	0	0,00	3	0,30	4	0,40	0	0,00	12	1,20	56	5,60	77	7,70
Professeurs invités	0	0,00	2	0,95	6	1,48	1	0,30	0	0,00	0	0,00	1	0,00	10	2,73
Suppléants	0	0,00	2	1,90	23	8,43	7	3,14	7	2,87	12	4,58	12	10,50	63	31,42
Maîtres assistants	0	0,00	5	2,80	14	9,25	5	3,00	0	0,00	14	13,00	11	9,15	49	37,20
Agrégés	0	0,00	1	0,16	16	10,03	4	1,39	1	1,00	8	6,62	40	9,80	70	29,01
Lecteurs	0	0,00	0	0,00	16	10,50	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	16	10,50
Médecins assistants	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	19	17,30	19	17,30
Premiers assistants	0	0,00	1	1,00	3	1,70	7	6,00	0	0,00	30	26,60	11	9,10	52	44,40
Assistants diplômés	11	6,80	33	23,60	74	36,60	37	24,05	38	31,50	186	136,20	44	37,80	423	296,55
Assistants étudiants	6	1,10	0	0,00	17	3,30	2	0,50	7	1,90	49	11,60	21	3,10	102	21,50
	31	17,96	69	49,33	224	126,30	95	62,36	95	68,13	388	260,71	312	166,05	1214	749,15
Professeurs honoraires	7		8		18		4		4		19		22		82	

*Equivalent points à plein temps

**Institutions
associées à
l'Université**
Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP)

Directeur: le professeur Raimund E. Germann.

Programme de diplôme en administration publique

A l'issue des examens de juillet, l'IDHEAP a décerné 9 diplômes postgrades en administration publique. De plus, quatre personnes ayant suivi un programme partiel ont obtenu un certificat, dont un fonctionnaire fédéral inscrit au Bloc B.

36 nouveaux candidats ont été admis aux enseignements obligatoires du programme de diplôme (Blocs A, B, C1). A ce nombre s'ajoutent les 5 fonctionnaires qui ont commencé leurs études à l'institut l'année dernière, et qui se proposent de les poursuivre durant l'année académique 1985-1986. Ils portent donc le total des participants au programme de diplôme à 41, effectif qui dépasse nettement celui de l'an dernier (30 admissions au total). La part des étrangers s'est réduite d'un tiers en 1984 et d'un quart en 1985. Les fonctionnaires sont, pour la première fois, largement majoritaires (27, dont 9 fonctionnaires fédéraux).

En ce qui concerne les enseignements facultatifs du programme de diplôme (également ouverts à des auditeurs externes), 15 personnes se sont inscrites au cours de perfectionnement «Gestion du social», organisé durant le semestre d'hiver.

Cours spéciaux

Le premier cours sur l'administration des organisations internationales, destiné aux stagiaires luxembourgeois, a eu lieu du 13 au 15 mai, à Lausanne.

Le 16 juin, un colloque organisé à Berne, conjointement par l'Office fédéral de l'éducation et de la science et l'IDHEAP, sur le thème «Ressortforschung beim Bund» a réuni une trentaine de fonctionnaires.

Comme l'an passé, l'IDHEAP a organisé, fin septembre, le cours d'introduction pour les nouveaux cadres de l'administration cantonale vaudoise (23 participants).

Deux cours sur «L'informatique, instrument d'administration» ont eu lieu en octobre pour des fonctionnaires du CICR (23 participants).

Recherches

Deux recherches effectuées sur mandat ont pu être terminées. La première porte sur la décentralisation en matière d'aménagement du territoire et a fait l'objet du rapport suisse à la 7^e session de la Conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire du Conseil de l'Europe (responsable: W. Linder). La deuxième concerne la réorganisation de la Régie fédérale des alcools (responsable: R.E. Germann).

Trois livres issus de recherches à l'IDHEAP ont été publiés:

- *Les organisations internationales entre l'innovation et la stagnation*, N. Jéquier et al., Presses polytechniques romandes.
- *Experts et commissions de la Confédération*, R.E. Germann et al., Presses polytechniques romandes.
- *Inflation législative? Une recherche sur l'évolution quantitative du droit suisse*, W. Linder et al., Collection «Recherches sur le secteur public suisse», N° 1, IDHEAP.

Professeur invité

Le professeur Richard Hofferbert, de l'Université d'Etat de New York, a dispensé un enseignement et animé des séminaires de recherches. Il a donné des conférences à Genève, Berne et Zurich. Auteur de nombreuses publications, il est spécialiste en matière d'analyse des politiques publiques et de recherche évaluative.

Fondation Jean Monnet pour l'Europe

Président: le professeur Henri Rieben.

Comme l'a souligné le président Etienne Hirsch à l'occasion de la remise du Prix Jean Monnet 1985, les archives Jean Monnet deviennent de plus en plus un mémoire vivant de la construction de l'Europe. Des progrès substantiels ont été réalisés dans l'organisation des archives visuelles et sonores (films, cassettes et bandes magnétiques), de la photothèque et des bibliothèques Jean Monnet, Alexandre de Bondin et Archibald Evans. Il en va de même pour l'avancement des travaux d'archivage. Cela concerne en particulier le fonds important et difficile de la Deuxième Guerre mondiale.

(0)
(11)
(0)
(11)
(47)
(15)
(64)
(22)
(1)
(4)
175)

UNI

PI

97,10

18,64

28,05

12,05

1,78

2,73

31,42

37,20

29,01

10,50

17,30

44,40

36,55

21,50

19,15

Les fonds ouverts à la consultation («Plan de modernisation et d'équipement de la France», «Plan Schumann», «Communauté européenne de défense», «Communauté politique européenne») amènent à Dorigny un flux permanent de chercheurs. Ce sont en majorité des professeurs d'histoire en provenance des universités des USA, de France, d'Allemagne, d'Italie, du Royaume-Uni et des Pays-Bas.

Grâce à l'excellent travail de l'historien Hanns Jürgen Kustors, les interviews d'acteurs et de témoins se sont enrichies en RFA. La mémoire orale de la fondation peut s'appuyer sur 45 interviews réalisées en Europe et aux USA.

Durant l'année écoulée, sept «Cahiers rouges» ont été publiés. Pour la première fois, l'un d'eux a été constitué à partir de documents d'archives; intitulé «L'Europe, une longue marche», ce cahier a suscité un intérêt particulier.

Chaque fois que l'occasion s'y prête, les étudiants sont mis en contact avec les visiteurs de la fondation. Le dialogue, établi à partir des archives et nourri d'expériences vécues, s'avère un exercice universitaire particulièrement intéressant et très apprécié par tous les participants.

De nombreuses sociétés organisent des réunions à la Ferme de Dorigny; elles sont accompagnées de conférences et de discussions. Les autorités fédérales demandent parfois à la Fondation Jean-Monnet d'accueillir certains de leurs hôtes. Ainsi, des délégations de parlementaires italiens et espagnols, le président et des membres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, des membres des Chambres fédérales ont été reçus à Dorigny.

Le Conseil fédéral a décidé, cet été, de mettre la fondation au bénéfice de l'application de l'article 3 de la loi fédérale sur l'aide aux universités (LAU).

Un membre du conseil de la fondation a réussi à créer et à faire reconnaître par les autorités américaines un «American Council for Jean-Monnet Studies, Inc., New York». Cette institution projette de construire un pont entre les archives Jean-Monnet et les universités américaines.

Administration centrale

Directeur administratif: M. Christian Pilloud.

L'Administration centrale de l'Université groupe les services suivants:

- Direction administrative.
- Immatriculations et inscriptions.
- Comptabilité et gestion du personnel.
- Statistique et informatique administrative.
- Bâtiments et travaux.
- Atelier de reprographie.
- Bâtiment des Facultés des sciences humaines.

Personnel administratif et technique de l'Université
Effectif au 31 décembre

	Nombre de personnes		Equivalent postes à plein temps	
	Pers. adm.	Pers. techn.	Pers. adm.	Pers. techn.
Rectorat, ses services et ses centres	40	4	33,8	3,7
Administration centrale et ses services	29	36	24,7	35,4
Faculté de théologie	2	—	1,5	—
Faculté de droit	10	2	6,7	2
Faculté des lettres	11	3	9,5	3
Faculté des sciences sociales et politiques	22	—	20	—
Ecole des hautes études commerciales	6	—	5,5	—
Faculté des sciences	45	89	28,7	78,4
Faculté de médecine	28	64	20	57,1
Totaux	193	198	150,4	179,6
	391		330	

Immatriculations et inscriptions*Demandes d'immatriculations*

	1984	1985
Nombre de candidats admis	2234	2130
Nombre de candidats immatriculés	1716	1703

Dossiers refusés

Selon le motif du refus	1984	1985
Echecs au préalable d'admission	6	26
Echecs ou retraits à l'examen de Fribourg	69	50
Echecs ou retraits à l'examen de français	35	14
Diplômes avec moyenne insuffisante	29	23
Diplômes non reconnus	23	12
Faux diplômes	5	1
Dossiers incomplets	6	29
Retardaires	3	4
Echecs définitifs	2	3
Refus MBA	5	10
Divers (dont échecs à l'examen de classement de l'École de français moderne)	31	31
Totaux	214	203

Selon les facultés	1984	1985
Théologie	1	1
Droit	20	17
Institut de police scientifique et de criminologie	1	—
Lettres	20	17
Ecole de français moderne	39	54
Sciences sociales et politiques	28	18
Hautes études commerciales	77	66
Sciences	24	29
Pharmacie	4	1
Non répartissables	—	—
Totaux	214	203

Immatriculations

Statistique des nouveaux étudiants, immatriculés au début de l'année académique 1985-1986 à l'Université de Lausanne

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Suisses	800	841	842	911	834	921	1154	1140
Etrangers	494	486	597	615	738	506	527	542
<i>En %</i>	38	36	41	40	47	35	31	32
Totaux	1294	1327	1439	1526	1562	1427	1681	1682

Les nombres pour l'année 1985 sont provisoires.

Le nombre des candidats admis à l'immatriculation mais qui ne s'y sont pas présentés s'élève à plus de 400.

Inscriptions

Pour 1985, les résultats sont provisoires.

Etudiants des 1^{er} et 2^e cycles

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Suisses	3218	3335	3353	3535	3663	3697	3887	4092
Etrangers	1120	1138	1287	1347	1329	1235	1243	1301
<i>En %</i>	26	25	28	27	27	25	24	24
Totaux	4338	4473	4640	4882	4992	4932	5130	5393
Etudiantes	1777	1912	2029	2181	2303	2349	2470	2599
<i>En %</i>	41	43	44	44	46	47	48	48

Etudiants du 3^e cycle

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Suisses	397	429	490	507	565	620	608	599
Etrangers	179	178	200	178	195	213	215	212
<i>En %</i>	31	29	29	26	27	26	26	26
Totaux	576	607	690	685	760	833	823	811
Etudiantes	127	125	156	167	193	229	216	227
<i>En %</i>	22	20	23	24	25	27	26	28

Les étudiants du 3^e cycle comprennent les candidats au doctorat.

Etudiants des 1^{er}, 2^e et 3^e cycles

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Suisses	3615	3764	3843	4042	4228	4317	4485	4091
Etrangers	1299	1316	1487	1525	1524	1448	1458	1513
En %	26	26	28	27	26	25	24	24
Totaux	4914	5080	5330	5567	5762	5765	5943	6204
Etudiantes	1904	2037	2185	2348	2469	2578	2686	2826
En %	39	40	41	42	43	45	45	45

Les nouveaux étudiants en 1985 se répartissent par facultés et écoles comme suit:

Faculté de théologie	15
Faculté de droit	290
Institut de police scientifique et de criminologie	12
Faculté des lettres	220
Ecole de français moderne	149
Faculté des sciences sociales et politiques	184
Faculté des hautes études commerciales	381
Total pour les sciences humaines	1251
Faculté des sciences	156
Ecole de pharmacie	62
Faculté de médecine	213
Total général	1682

Comptabilité et gestion du personnel

Fonds spéciaux

Le bureau de la comptabilité assume la gestion et la tenue de la comptabilité de certains fonds spéciaux de l'Université: Fonds universitaire, Fondation Agassiz, Fondation du foyer-restaurant universitaire. De plus, il est chargé de la tenue de la comptabilité de plus de 50 requêtes du Fonds national suisse de la recherche scientifique pour le compte des membres de la communauté universitaire.

Budget de l'Université

Le service assure la préparation, l'établissement et l'exploitation du budget de l'Université (83 centres de responsabilité budgétaire). Il encaisse les droits forfaitaires versés par les étudiants (Fr. 2 000 000.— environ par an). Les travaux suivants sont également effectués: commandes et contrôles des factures; paiement par établissement des bordereaux postaux transmis à la comptabilité du département; paiement du personnel auxiliaire rétribué à l'heure sous forme d'assignations postales (environ 120 personnes); règlement des loyers et subventions; paiement des subsides et de certaines factures concernant les fonds spéciaux gérés par le Département des finances; facturation des locations de salles.

Gestion du personnel

Cette gestion concerne 391 personnes et implique la préparation des dossiers pour les créations de nouveaux postes, la mise au concours des postes nouveaux ou vacants, la réception et l'examen des candidatures, la fixation des salaires et l'établissement des contrats d'engagement et des lettres de nomination, les propositions concernant les promotions, les lettres relatives aux démissions et aux mises à la retraite. En collaboration avec le Service du personnel de l'Etat, une étude est en cours pour le développement de la gestion informatisée du personnel administratif et technique.

Statistique et informatique administrative

Les travaux suivants ont été faits en cours d'année:

- Exploitation et mise à disposition des utilisateurs des ressources de l'ordinateur Honeywell Bull DPS/4.
- Exploitation et gestion du réseau de communication composé de 18 lignes permettant de connecter des écrans, télé-imprimantes et autres ordinateurs au DPS/4.
- Exploitation des traitements par lots (BATCH) pour la gestion de l'inscription des étudiants, soit: calcul de la taxation, facturation et contrôle des paiements au moyen d'un système de bulletins de versement à référence (BVR).
- Exploitation de divers traitements, batch pour l'édition de listes, statistiques, étiquettes-adresses et formules spéciales.
- Exécution des chaînes de traitement en émulation du système 61-40 pour le contrôle budgétaire, le contrôle des communications téléphoniques et les statistiques relatives au personnel.
- Transmission au Système d'information des universités suisses (SIUS) des éléments statistiques relatifs aux étudiants et au personnel, pour l'établissement des statistiques fédérales. Transmission à l'éditeur des données servant à l'élaboration de la liste des étudiants.
- Mise en exploitation et développement, en collaboration avec un consultant extérieur, de la gestion des étudiants, des examens et du personnel, ainsi que d'une application débiteurs complétant la gestion de l'inscription des étudiants.
- Etude, analyse, développement et mise en exploitation d'une application sur micro-ordinateur pour la gestion des assistants et du personnel enseignant par la chancellerie du Rectorat.
- Développement et mise en exploitation de divers programmes interactifs ou batch complétant les applications en exploitation.
- Analyse du nouveau concept du contrôle des taxes des communications téléphoniques pour une application interactive.

Bâtiments et travaux

Exploitation technique

- Collaboration aux projets de construction du deuxième Bâtiment des facultés des sciences humaines (BFSH 2).
- Maintien en état des bâtiments, installations techniques, routes, places de stationnement et parcs.
- Collaboration avec l'Ecole polytechnique fédérale à l'exploitation commune du centre sportif et de la station de pompage de Dorigny.
- Direction ou exécution des travaux de réfection et d'extension dans les bâtiments situés dans le périmètre de Dorigny.
- Prise en charge de la sécurité du personnel et des installations.
- Participation à l'organisation de manifestations et expositions.

Gestion des locaux et transports

Des travaux d'entretien, de réfection, de transformation et d'équipement ont été réalisés dans les bâtiments occupés par l'Université en ville, notamment à l'Ecole de chimie, à la Cité, au Palais de Rumine et à l'Ecole de médecine, en collaboration dans certains cas avec le Service des bâtiments de l'Etat.

Dans le cadre de la réaffectation des bâtiments hospitaliers de l'ouest du Bugnon, la rénovation et les transformations du bâtiment sis à la rue du Bugnon 21, qui abrite trois instituts universitaires, ont commencé et dureront trois ans. Des études ont été faites en vue du raccordement des installations téléphoniques et d'alarme des bâtiments de la Faculté de médecine (Bugnon 7, 9 et 21) sur la nouvelle centrale de l'ouest du Bugnon.

L'organisation et la gestion du stationnement sur le site de Dorigny sont traitées par le service. La réglementation est entrée en vigueur le 1^{er} octobre.

Dans le domaine des transports collectifs et du stationnement, un groupe de travail UNIL-EPFL continue d'assurer la coordination entre les deux hautes écoles. Le projet de tramway moderne dans le sud-ouest lausannois (Flon-hautes écoles-Rovers) entre dans la phase de réalisation; la mise en service est prévue pour début 1990.

Les prestations suivantes ont encore été effectuées: répartition et attribution des salles de cours et auditoriums à Dorigny et en ville, réservation de locaux universitaires, gestion des téléphones, gestion des places de parc en ville, organisation du service postal et des transports collectifs pour les étudiants et le personnel.

Aménagements extérieurs

Dès l'automne 1984 ont commencé les travaux d'abattage d'arbres secs, dont certains présentaient un danger permanent pour les usagers du site. Le rajeunissement de l'esplanade du belvédère de Dorigny par une plantation de jeunes tilleuls a pu être réalisé. Une série de chênes ont été plantés à proximité du grand chêne et à l'orée du bois. Des plantations sont intervenues sur les bords des rives de la Chamberonne pour les consolider. De jeunes platanes et d'autres essences ont dû être remplacés, suite à la sécheresse. Les terrasses ont été traitées et taillées durant la période printanière.

Le mois de février fut particulièrement chargé, suite aux abondantes chutes de neige. L'équipe des jardiniers a travaillé sans relâche et a bénéficié de l'aide de plusieurs personnes bénévoles.

Durant la belle saison, la tonte du gazon, les réfections et «resemis» (sur plus de 20 000 m² dans la zone sportive) ont été faits. Il a été procédé régulièrement au désherbage des terrasses, au traitement des zones vertes et chemins, ainsi qu'à l'arrosage des jeunes plantations. Des travaux ont été entrepris pour la création d'un verger expérimental au nord du Bâtiment de biologie.

Des arrangements floraux ont été créés pour les manifestations universitaires.

Intendance

Le service est chargé de la surveillance et de l'entretien du mobilier et du matériel. Il procède au nettoyage des bâtiments du site de Dorigny, des locaux de l'Institut de génétique et biologie microbiennes sis à la rue César-Roux 19, des chambres et locaux mis à la disposition des étudiants au Foyer-restaurant universitaire de la rue de la Barre 1, ainsi que des locaux de la rue du Bugnon 21, ce qui représente une surface d'environ 141 500 m².

Il participe à l'organisation et à l'installation d'expositions, de congrès, de réceptions. Il assure la sécurité des utilisateurs des bâtiments universitaires: surveillance de nuit et jours fériés, intervention en cas d'alarme. Il accomplit divers travaux de menuiserie et de réparation de mobilier.

L'intendance assure certains transports externes: 5000 kilomètres ont été parcourus pour des transports de personnel auxiliaire et des déplacements de visiteurs; 15 000 kilomètres ont été parcourus pour des transports de matériel dans la région lausannoise. Des courses ont été effectuées à l'extérieur, notamment à destination des Universités de Genève et Neuchâtel et des centres nucléaires du CERN et de Villigen.

Le service a également assuré le transport de matières toxiques et de solvants usés dans les centres d'élimination de Lausanne et de la Chaux-de-Fonds.

Atelier de reprographie

L'atelier a imprimé environ 2 710 000 feuilles de papier et carton, impression recto-verso comprise; 4 250 clichés ont été utilisés. A ces chiffres s'ajoutent les travaux effectués par l'office des polycopiés, soit l'impression de 180 000 feuilles de papier et la réalisation de 650 clichés.

Pour permettre une réduction de la consommation de papier et de matériel offset, l'atelier exécute de plus en plus de brochures agrafées, réduites au format A5. Il réalise également de très nombreux travaux de reliure, d'assemblage, d'agrafage et de pliage, ainsi que de photographie. Il s'occupe de l'entretien du matériel et de la tenue à jour du stock de papier et de diverses fournitures.

De plus, l'atelier de reprographie est chargé du dépannage d'une photocopieuse U-BIX et fournit le papier destiné à l'administration centrale.



ETAT DE VAUD

2B 9621

COMPTES 1985

2	Comptes 1985		Budget 1985	Comptes 1984
	Dépenses	Recettes		
22.50 Collèges secondaires communaux	101,410,052.10		97,450,400 45,800	92,158,490.50
		17,862,671.25	17,758,600	17,014,201.65
242 Remboursement de rétributions du personnel		226,614.20	—	216,833.—
243 Remboursement de prestations sociales		276,700.06	138,600	278,488.76
271 Recettes générales pour l'enseignement		17,359,297.—	17,600,000	16,518,879.90
425 Traitements des membres du corps enseignant	40,140,400.55		40,577,800	37,949,624.30
426 Allocations de ménage	353,783.80		303,000 45,800	306,041.75
427 Allocations pour enfants	535,644.10		498,000	516,629.30
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions (personnel enseignant)	6,772,824.40		4,967,900	4,739,951.45
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	650,323.45		500,400	582,966.45
435 Autres prestations sociales	39,550.—		36,900	27,000.—
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	1,992,788.20		2,027,900	1,892,034.75
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	110,173.—		113,500	106,831.85
633 Fournitures scolaires et d'examens	2,152,716.70		1,400,000	1,528,709.85
711 Dépenses générales pour l'enseignement	37,492,046.55		35,000,000	32,998,666.15
812 Subventions cantonales	12,169,781.35		12,026,000	11,510,034.65
23 Enseignement supérieur, affaires culturelles et cultes .	40,174,992.20		41,135,400 238,400	56,036,401.03
		1,116,680.72	1,051,000	976,612.72
23.10 Service de l'enseignement supérieur, des affaires culturelles et des cultes	7,150,619.30		7,419,400 37,100	6,497,770.40
		622,026.15	552,100	482,496.60
23.11 Administration du service	6,421,457.45		6,710,700 36,700	5,866,094.55
		61,759.55	62,000	1,611.35
141 Prélèvements sur des fonds spéciaux du bilan		60,000.—	60,000	—
243 Remboursement de prestations sociales		1,709.55	2,000	1,611.35
341 Versements aux fonds spéciaux du bilan	260,000.—		260,000	360,000.—
342 Versements aux fonds spéciaux hors bilan	100,000.—		100,000	—
421 Traitements au personnel régulier	511,300.56		587,300	404,930.05
426 Allocations de ménage	4,410.—		2,800 1,700	2,760.—
427 Allocations pour enfants	5,800.—		4,000	4,000.—
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	60,002.—		60,000	63,010.20

Renseignements complémentaires

22.50 Collèges secondaires communaux

242	Remboursements divers de traitements, indemnités versées par la CCVAMA.		
271	Participation des communes foraines aux frais de l'enseignement secondaire inférieur. Application de la loi du 27 novembre 1978. Voir les rubriques 711 et 812.		
433	Autorisation de dépassement budgétaire de Fr. 804,924.— selon décision du Conseil d'Etat du 19 mars 1986.		
435	Gratifications pour ancienneté de service et cadeaux de départ.		
633	Facturation par l'Office des fournitures et éditions scolaires. Voir le supplément de recettes à la rubrique 20.30.263.		
711	Remboursement aux communes-sièges des frais des élèves forains.	Comptes 1985	Budget 1985
812	1. Aux communes-sièges pour les traitements du personnel enseignant	8,554,601.85	8,600,000
	2. Aux communes-sièges pour le matériel des travaux manuels	224,505.—	225,000
	3. Aux communes-sièges pour les bâtiments scolaires	2,896,860.—	2,700,000
	4. Aux communes-sièges pour l'équipement informatique	493,814.50	500,000
		12,169,781.35	12,025,000

23 Enseignement supérieur, affaires culturelles et cultes

23.10 Service de l'enseignement supérieur, des affaires culturelles et des cultes

23.11 Administration du service

341	1. Au Fonds cantonal des activités culturelles	160,000.—	160,000
	2. Au Fonds cantonal pour la formation culturelle	100,000.—	100,000
		260,000.—	260,000

342 IDHEAP, dernier versement en 1985, pour la constitution du capital de fondation.

2	Comptes 1985		Budget 1985	Comptes 1984
	Dépenses	Recettes		
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	5,741.30	—	6,700	5,389.15
435 Autres prestations sociales	—	—	—	900.—
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	25,565.15	—	26,400	25,164.55
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	1,374.95	—	1,500	1,368.10
443 Vacances et débours	333.40	—	1,500	922.75
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	1,131.05	—	2,000	1,438.85
511 Fournitures, impressions, reliures	4,920.30	—	5,500	4,886.30
512 Frais d'insertions	1,176.—	—	2,000	1,230.—
513 Mobilier et machines de bureau	4,006.70	—	4,000	3,003.—
515 Livres, journaux, périodiques	221.—	—	200	338.45
521 Abonnements et taxes téléphoniques	6,623.20	—	6,500	7,937.20
527 Frais généraux divers	85,823.40	—	85,400	80,515.40
531 Indemnités et frais des commissions	10,258.70	—	11,000	9,584.35
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	2,000.—	—	2,000	1,500.—
812 Subventions cantonales	5,320,614.75	—	5,533,000	4,791,308.20
			35,000	
23.13 Protection des biens culturels	140,810.60		151,100	102,742.25
			400	
		72,559.90	12,100	25,956.65
243 Remboursement de prestations sociales	—	77.90	100	14,756.05
261 Subventions fédérales	—	72,462.—	12,000	9,180.—
421 Traitements au personnel régulier	31,104.80	—	31,300	26,155.95
426 Allocations de ménage	300.—	—	—	—
			400	
427 Allocations pour enfants	99.—	—	—	—
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	2,571.—	—	2,500	2,376.—
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	242.25	—	400	713.35
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	1,555.50	—	1,600	2,888.05
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	93.40	—	100	163.85
443 Vacances et débours	—	—	500	—
511 Fournitures, impressions, reliures	1,186.10	—	1,000	655.90
513 Mobilier et machines de bureau	269.—	—	1,200	260.—
521 Abonnements et taxes téléphoniques	905.90	—	1,500	1,193.35
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	1,043.90	—	1,000	1,010.05
711 Dépenses générales pour l'enseignement	22,246.35	—	60,000	60,103.16
811 Subventions fédérales	64,045.—	—	—	—
812 Subventions cantonales	35,058.40	—	50,000	7,313.—

Renseignements complémentaires

		Comptes 1985	Budget 1985
513	1. Entretien et réparations	2,001.—	2,000
	2. Acquisitions	2,005.70	2,000
		4,006.70	4,000
527	1. Frais pour les congrès et réceptions	3,473.40	3,000
	2. Participation aux frais de secrétariat de la Conférence universitaire suisse	82,350.—	82,400
		85,823.40	85,400
812	1. Subvention aux théâtres dans le canton (y compris le Théâtre du Jorat)	840,000.—	840,000
	2. Orchestre de Chambre de Lausanne	1,255,200.—	1,325,200
	3. Orchestre de la Suisse romande	300,000.—	300,000
	4. Conservatoire de Lausanne	1,693,025.—	2,059,000
	5. Section d'art dramatique du Conservatoire	124,500.—	135,500
	6. Conservatoire de Montreux	60,000.—	60,000
	7. Ecoles de musique	80,000.—	80,000
	8. Cours de perfectionnement des musiques vaudoises	8,000.—	8,000
	9. Festival international du cinéma, Nyon	25,000.—	25,000
	10. Cinémathèque suisse	112,000.—	112,000
	11. Université populaire	60,000.—	60,000
	12. Bibliothèque pour Tous	30,000.—	30,000
	13. Société des concerts de la Cathédrale	3,000.—	3,000
	14. Fédération suisse des sociétés théâtrales d'amateurs	1,000.—	1,000
	15. Caisse de secours des artistes suisses	1,000.—	1,000
	16. Garanties diverses	114,915.—	100,000
			15,000
	17. Sociétés chorales vaudoises de concerts	59,924.75	60,000
	18. Musée de la vigne et du vin	10,000.—	10,000
	19. Fondation Jean Monnet pour l'Europe	150,000.—	150,000
	20. Festival de la Cité, Lausanne	40,000.—	40,000
	21. Festival de musique Montreux-Vevay	25,000.—	25,000
	22. Jeunesses musicales suisses	2,000.—	2,000
	24. A différentes sociétés savantes	35,250.—	35,300
	25. Soutien aux publications historiques vaudoises	7,500.—	7,500
	26. Festival international de Lausanne	20,000.—	20,000
	27. Rédaction de la Maison paysanne vaudoise	23,500.—	23,500
	28. Prix de Lausanne (danse)	20,000.—	20,000
	29. Fondation du Musée de la Croix-Rouge	20,000.—	—
			20,000
		5,320,814.75	5,533,000
			25,000

23.13 Protection des biens culturels

201 Voir la rubrique 811.

513 Entretien et réparations.

711 Constitution de dossiers de sécurité. Suppression d'un poste.

811 Auparavant au budget du Service cantonal de la protection civile.

812 Participation à la construction d'abris de protection des biens culturels.

2	Comptes 1985		Budget 1985	Comptes 1984
	Dépenses	Recettes		
23.14 Château de Chillon	568,571.25		557,600	528,935.60
		487,726.70	478,000	456,948.60
242 Remboursement de rétributions du personnel		409,084.10	401,400	385,388.20
243 Remboursement de prestations sociales		78,642.80	76,600	71,660.40
421 Traitements au personnel régulier	459,775.20		449,600	427,393.30
426 Allocations de ménage	7,200.—		8,400	8,400.—
427 Allocations pour enfants	9,680.—		11,500	9,930.—
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	60,142.—		57,600	54,517.20
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	7,220.45		6,400	6,047.70
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	22,989.50		22,500	21,369.20
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	1,364.10		1,400	1,276.20
23.30 Bibliothèques cantonale et universitaires	8,576,195.50		8,944,400	7,694,187.75
			65,100	
		204,743.07	178,900	168,660.17
23.37 Bibliothèque cantonale et universitaire de Rumine	5,022,538.60		5,357,300	2,750,827.40
			63,300	
		55,769.20	24,000	59,641.92
242 Remboursement de rétributions du personnel		768.—	—	3,366.—
243 Remboursement de prestations sociales		6,440.10	5,800	12,883.85
251 Vente d'imprimés		28,504.10	20,000	23,392.07
252 Remboursement sur frais divers et taxes		57.—	200	—
421 Traitements au personnel régulier	1,717,303.10		1,695,800	1,599,737.15
			28,600	
426 Allocations de ménage	17,323.70		16,800	15,142.05
			1,500	
427 Allocations pour enfants	17,725.80		14,000	16,249.40
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	244,192.45		206,600	196,477.30
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	22,036.05		3,700	—
			20,300	18,830.—
			100	
435 Autres prestations sociales	—		—	7,775.—
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	85,266.95		84,800	78,852.85
			1,300	
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	5,064.40		5,100	4,889.35
			100	
443 Vacances et débours	8,181.10		5,000	1,424.20
511 Fournitures, impressions, reliures	190,183.60		200,000	130,360.10
512 Frais d'insertions	2,696.20		2,600	—
513 Mobilier et machines de bureau	109,608.50		134,000	123,394.30
521 Abonnements et taxes téléphoniques	7,709.16		20,000	13,883.10
611 Constructions nouvelles	—		198,200	—

Renseignements complémentaires

23.14 Château de Chillon

- 242 Remboursement des traitements du personnel (excepté l'intendant) par l'Association pour la restauration du château de Chillon.
- 243 Remboursement des prestations sociales par l'Association pour la restauration du château de Chillon.

23.30 Bibliothèques cantonale et universitaires

23.31 Bibliothèque cantonale et universitaire de Romaine

251	Multiples et photocopies.		
431	Autorisation de dépassement budgétaire de Fr. 33,899.— selon décision du Conseil d'Etat du 19 mars 1986.		
		Comptes 1985	Budget 1985
513	1. Entretien et réparations	46,301.20	60,000
	2. Acquisitions. Voir la rubrique 622	63,207.30	74,000
611	Travaux reportés.	109,508.50	134,000

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

2	Comptes 1985		Budget 1985	Comptes 1984
	Dépenses	Recettes		
612 Entretien des immeubles	29,200.—		200,300 30,000	2,066.—
613 Loyers	14,000.—		14,000	14,000.—
614 Entretien des bureaux et autres locaux	9,208.70		4,000	2,568.55
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	6,000.—		6,000	6,000.—
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	6,878.90		—	9,580.—
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	530,000.—		530,000	510,000.—
23.32 Bibliothèque universitaire de Dorigny	5,555,666.70		5,589,500 2,000	4,845,360.35
		168,975.87	162,900	129,018.25
242 Remboursement de rétributions du personnel		71,761.40	60,000	44,674.60
243 Remboursement de prestations sociales		13,681.75	12,900	11,637.85
251 Vente d'imprimés		83,640.72	80,000	72,905.90
421 Traitements au personnel régulier	3,717,395.80		3,824,000	3,400,123.40
422 Traitements au personnel occasionnel	—		76,000	—
426 Allocations de ménage	28,616.25		26,100 2,800	26,748.30
427 Allocations pour enfants	39,166.45		37,400	38,442.80
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	494,921.85		479,300	430,983.75
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	48,354.90		47,100	41,671.40
435 Autres prestations sociales	1,376.—		1,200	—
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	185,872.10		194,900	170,007.85
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	10,720.55		11,200	9,822.26
443 Vacances et débours	11,015.00		11,000	11,499.60
511 Fournitures, impressions, reliures	286,787.10		380,000	271,988.90
512 Frais d'insertions	2,080.—		2,000	1,485.—
513 Mobilier et machines de bureau	181,933.80		160,000	141,368.10
521 Abonnements et taxes téléphoniques	51,784.95		70,000	60,971.95
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	9,662.05		9,000	8,662.15
528 Frais pour la formation professionnelle du personnel	12,678.25		11,000	9,834.35
527 Frais généraux divers	10,866.60		12,500	11,260.45
614 Entretien des bureaux et autres locaux	—		—	298.50
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	2,000.—		2,000	2,000.—
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	26,102.—		5,000	—
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	220,000.—		220,000	200,000.—
711 Dépenses générales pour l'enseignement	14,434.45		20,000	9,205.70

Renseignements complémentaires

- 612 Travaux reportés.
622 Transfert partiel de la rubrique 513.2.

23.32 Bibliothèque universitaire de Dorigny

242 Contributions des universités de Genève et Neuchâtel, de la BCU Fribourg et de l'Institut de droit comparé pour l'utilisation du système SIBIL.

251 Multicopies et photocopies.

422 Stagiaires compris dans la rubrique 421.

431 Autorisation de dépassement budgétaire de Fr. 15,821.— selon décision du Conseil d'Etat du 19 mars 1988.

435 Gratifications pour cessation de fonction.

	Complex 1985	Budget 1985
513 1. Entretien et réparations	138,876.50	90,000
2. Acquisitions. Voir la rubrique 622	31,126.30	60,000
3. Locations	11,931.—	—
	181,933.80	150,000
524 1. Amortissement	4,000.—	4,000
2. Entretien et roulage	5,562.05	5,000
622 Transfert partiel de la rubrique 513.2.	9,562.05	9,000
711 Participation aux frais de transports et de repas du personnel.		

2	Comptes 1985		Budget 1985	Comptes 1984
	Dépenses	Recettes		
25 Université de Lausanne	157,249,111.52		158,419,100 1,166,000	128,885,093.66
		57,855,067.12	50,727,100	52,792,415.22
25.10 Rectorat, administration centrale, facultés et écoles . . .	157,249,111.52		158,419,100 1,166,000	128,885,093.66
		57,855,067.12	50,727,100	52,792,415.22
121 Loyers		69,894.10	30,000	66,876.95
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens		4,821,475.13	4,780,000	4,358,552.22
242 Remboursement de rétributions du personnel		664,803.50	625,000	671,267.35
243 Remboursement de prestations sociales		207,419.55	210,000	248,857.00
251 Vente d'imprimés		4,171.16	3,600	3,284.10
252 Remboursement sur frais divers et taxes		132,364.25	80,000	85,488.20
261 Remboursement sur frais d'entretien des immeubles et loyers		126,801.60	3,600	4,200.—
279 Recettes générales diverses		651,214.84	495,000	494,470.50
281 Subventions fédérales		31,266,923.—	24,500,000	26,869,618.—
342 Versements aux fonds spéciaux hors bilan		694,300.—	694,300	465,100.—
421 Traitements au personnel régulier	17,800,091.20		18,705,800	16,932,246.40
422 Traitements au personnel occasionnel	16,044,785.05		16,326,500	15,097,743.30
425 Traitements des membres du corps enseignant	34,463,318.90		35,778,600	32,601,031.45
426 Allocations de ménage	555,545.90		676,700	578,533.50
427 Allocations pour enfants	866,651.55		814,800	824,435.—
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	2,192,051.—		2,092,000	1,927,033.—
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions (personnel enseignant)	7,357,969.35		6,440,900 1,166,000	5,145,482.30

3394876.25

Renseignements complémentaires

25 Université de Lausanne

25.10 Rectorat, administration centrale, facultés et écoles

	Comptes 1985	Budget 1985
121 Location d'une salle omnisports, de l'Ecole de médecine et autres locaux.		
177 1. Finances d'inscriptions aux cours	2,978,425.63	2,800,000
2. Ecolages pour la formation des maîtres d'éducation physique	28,089.50	29,000
3. Participation des cantons non universitaires	1,814,990.—	1,951,000
	4,821,475.13	4,780,000
242 Principalement du Fonds national de la recherche scientifique.		
243 1. Personnel administratif et technique	62,839.90	63,500
2. Assistants	59,465.55	61,200
3. Corps enseignant	85,114.10	82,300
4. Remboursements divers de la Caisse de pensions en cas de démissions	—	3,000
	207,419.55	210,000
251 Vente de programmes de cours et photocopies.		
252 Communications téléphoniques privées.		
261 Encassements des places de parc.		
279 1. Participation de l'EPFL :		
a) aux frais d'exploitation des affaires socio-culturelles	22,000.—	
b) aux frais d'exploitation de la zone sportive	269,295.25	
c) à la station de pompage des eaux du lac	38,052.95	
	349,348.20	325,000
2. Participation de la Confédération aux frais de l'Institut suisse de droit comparé	96,500.—	150,000
3. IDHEAP	35,452.60	20,000
4. Divers	69,914.04	—
	551,214.84	495,000
281 Aide fédérale :		
1. Subvention de base (y compris complément 1984)	31,114,804.—	24,000,000
2. Subventions pour investissement	152,119.—	500,000
	31,266,923.—	24,500,000
342 1. Part sur les finances de cours revenant au Fonds des bourses d'études de l'Université	154,300.—	154,300
2. Au Fonds du microscope électronique	150,000.—	150,000
3. Au Fonds pour l'impression des thèses	100,000.—	100,000
4. Au Fonds en faveur de la construction et de l'extension des maisons et foyers des étudiants	100,000.—	100,000
5. Part du Fonds universitaire sur les droits forfaitaires aux cours	90,000.—	90,000
6. 450 ^e anniversaire	100,000.—	100,000
	694,300.—	694,300
421 Personnel administratif, technique et d'entretien à Dorigny, Formation des maîtres d'éducation physique.		
422 Assistants.		
425 Corps enseignant et activité du 3 ^e cycle.		
426 1. Personnel administratif et technique	181,594.50	155,000
2. Assistants	103,045.25	125,500
3. Corps enseignant	270,906.15	298,200
	555,545.90	578,700
427 1. Personnel administratif et technique	232,135.95	205,000
2. Assistants	115,622.60	111,300
3. Corps enseignant	518,793.—	488,500
	866,551.55	814,800
431 Autorisation de dépassement budgétaire de Fr. 100,051.— selon décision du Conseil d'Etat du 19 mars 1985.		
433 1. Assistants	1,925,994.85	973,000
2. Corps enseignant	5,431,974.50	4,467,900
	7,357,969.35	5,440,900
Autorisation de dépassement budgétaire de Fr. 731,069.— selon décision du Conseil d'Etat du 19 mars 1986.		1,188,000

2	Comptes 1985		Budget 1985	Comptes 1984
	Dépenses	Recettes		
6 434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	835,658.50		825,500	735,561.45
0 435 Autres prestations sociales	16,330.—		25,800	32,200.—
7.5 437 Contributions de l'Etat à l'AVS	3,374,534.—		3,614,600	3,187,414.65
1 439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	165,547.30		175,200	158,889.25
0 441 Indemnités diverses	55,572.45		57,500	53,901.80
0 443 Vacations et débours	20,451.45		22,300	18,528.40
444 Indemnités pour frais de représentation et prestations diverses	500.—		500	500.—
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	18,115.95		20,200	20,442.75
8 511 Fournitures, impressions, reliures	1,080,816.70		1,086,200	1,006,574.15
0 512 Frais d'insertions	56,823.80		36,000	33,659.16
0 513 Mobilier et machines de bureau	697,162.50		740,600	620,948.60
0 515 Livres, journaux, périodiques	11,099.30		10,000	11,780.15
4 521 Abonnements et taxes téléphoniques	626,199.35		800,200	647,860.80
1 522 Taxes postales	122,789.25		130,800	108,133.35
523 Transport de marchandises et de matériel	660.—		4,000	6,531.20
1.2 524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	228,798.65		239,500	173,404.15
526 Frais pour la formation professionnelle du personnel	25,077.70	$\Delta = 29\%$	19,500	27,361.55
0.5 527 Frais généraux divers	655,791.70		686,600	633,971.—
2 531 Indemnités et frais des commissions	218,239.15		257,100	221,169.30
0 533 Consultations juridiques et expertises	33,000.—		33,000	33,000.—
1.5 612 Entretien des immeubles	2,099,917.45		1,922,000	1,856,896.25
2 613 Loyers	424,479.25		430,000	506,888.15
2 614 Entretien des bureaux et autres locaux	309,897.—		364,600	301,854.10
1.0 615 Eau, gaz, électricité	1,356,712.25		1,550,000	1,349,021.80
8 616 Chauffage	1,160,275.30		1,115,000	958,600.20
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	60,843.75		63,100	47,810.10
7.2 622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	9,940,221.02		9,955,700	9,165,941.21
628 Assurances du mobilier	12,340.40		11,000	10,004.—
8 632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	1,100,000.—		1,100,000	950,000.—
7.3 711 Dépenses générales pour l'enseignement	32,482,986.—		32,609,000	32,372,222.25
712 Dépenses générales pour l'hygiène publique	75,468.20		85,000	76,479.05

15284387.6

Renseignements complémentaires

		Comptes 1985	Budget 1985
434	1. Personnel administratif et technique	232,882.10	233,000
	2. Assistants	233,389.35	211,700
	3. Corps enseignant	349,932.—	360,800
	4. Primes d'assurances pour les médecins-assistants	6,932.10	8,000
	5. Primes d'assurances pour les apprentis	12,722.95	12,000
		835,858.50	825,500
435	Gratifications pour ancienneté de service et cadeaux de départ.		
437	1. Personnel administratif et technique	852,281.85	914,000
	2. Assistants	799,781.15	820,000
	3. Corps enseignant	1,713,091.—	1,768,300
	4. Formation des maîtres d'éducation physique	9,380.—	14,300
		3,374,534.—	3,514,600
439	1. Personnel administratif et technique	49,626.65	53,700
	2. Assistants	47,811.35	48,600
	3. Corps enseignant	67,549.30	72,100
	4. Formation des maîtres d'éducation physique	560.—	800
		165,547.30	175,200
441	1. Frais de déplacement et de repas des étudiants des 1 ^{er} et 2 ^e cycles	42,672.45	35,000
	2. Frais de déplacement des étudiants en médecine et indemnités aux stagiaires	12,900.—	22,500
		55,572.45	57,500
443	Pour le Rectorat, l'administration centrale et l'orientation et conseil aux étudiants.		
444	Indemnité d'habillement en faveur de l'huissier.		
445	Pour le Rectorat, l'administration centrale, les affaires étudiantes, les sports et la formation des maîtres d'éducation physique.		
524	1. Acquisitions de véhicules et accessoires	153,350.—	78,200
	2. Entretien et roulage	73,448.65	163,400
		226,798.65	239,600
526	Frais supplémentaires pour la formation du personnel informatique.		
612	1. Bâtiments et travaux :		
	a) exploitation technique — Dorigny	1,315,710.30	
	b) aménagements extérieurs — Dorigny	155,738.75	
	2. Gestion des locaux et transports (locaux en ville et Faculté de médecine)	628,488.40	500,000
		2,099,937.45	1,922,000
	Réfection de la salle omnisports. Dépassement de Fr. 85,000.— autorisé par décision du Conseil d'Etat du 23 octobre 1985 et frais liés à l'introduction de la réglementation du stationnement.		
622	Crédit de fonctionnement à disposition des facultés et écoles et du Rectorat, y compris l'entretien et la modernisation indispensable de l'équipement de base pour l'enseignement et la recherche.		
632	Crédit à la disposition de la Bibliothèque universitaire pour les achats de livres.		
711	1. Versement au Département ISP pour les frais des étudiants en médecine	29,145,000.—	29,145,000
	2. a) participation aux frais d'exploitation de l'IDHEAP	500,000.—	
	b) participation aux frais de fonctionnement de l'IDHEAP	1,250,000.—	1,750,000
	3. Exploitation des maisons pour étudiants (Falaises et Rhodanie)	111,262.05	113,000
	4. Exploitation des foyers-restaurants universitaires (FRU, CUC, Copernic, Parmentier)	318,507.75	361,000
	5. Exploitation des réfectoires de Dorigny	418,967.45	420,000
	6. Transports des étudiants à Dorigny	658,563.50	815,000
	7. Exploitation et entretien de l'Institut de biochimie	58,575.25	60,000
	8. Prix et concours	21,500.—	25,000
	9. Divers et imprévus	10,610.—	10,000
		32,492,986.—	32,899,000
712	1. Sports	44,197.65	47,000
	2. Formation des maîtres d'éducation physique	31,270.55	38,000
		75,468.20	85,000

2	Comptes 1985	
	Dépenses	Recettes
Récapitulation		
20.10 Administration du département	5621072 1,712,038.—	44,614.45
20 Administration du secrétariat général	3,909,033.95	161,148.45
30 Office des fournitures et éditions scolaires	8,296,559.80	9,321,062.50
40 Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage	6,440,049.75	2,634,624.65
50 Zones pilotes	4,789,501.15	20,289.35
21.10 Service de l'enseignement primaire	135,223,265.40	3,004,778.30
22.10 Service de l'enseignement secondaire	4,519,112.90	117,202.20
20 Gymnases	28,690,246.35	495,997.—
30 Centres d'enseignement secondaire supérieur	21,486,291.85	1,118,759.10
40 Ecole supérieure de commerce de Lausanne	6,308,268.00	988,017.85
50 Collèges secondaires communaux	101,410,032.10	17,862,671.25
23.10 Service de l'enseignement supérieur, des affaires culturelles et des cultes	7,180,619.30	622,026.16
30 Bibliothèques cantonale et universitaires	8,376,195.30	204,743.07
40 Archives cantonales	1,408,738.40	18,714.76
50 Musées	14,827,661.25	12,905.30
60 Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué	2,347,153.70	162,495.—
70 Cultes	36,064,426.25	77,896.45
24.10 Service de la formation et de la recherche pédagogiques	964,189.55	1,785.50
20 Recyclages, formation continue, cours spéciaux	5,826,666.80	101,805.65
30 Ecoles de formation de maîtres	10,613,322.10	161,516.80
40 Office cantonal d'orientation professionnelle	3,696,971.20	1,680,165.—
60 Centre vaudois de recherches pédagogiques	1,404,781.35	3,393.30
70 Office de l'éducation physique de la jeunesse	1,830,965.80	447,268.15
80 Centrale de documentation pédagogique et scolaire	262,249.50	860.20
25.10 Université de Lausanne	137,249,111.32	37,835,067.12
Totaux	545,807,659.67	77,119,588.54
Excédent des dépenses sur les recettes		468,688,071.13
Sommes égales	545,807,659.67	545,807,659.67

Budget 1985		Crédits supplémentaires 1985		Comptes 1984	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
				4999327	
1,604,000	26,300	212,900	—	1,482,048.20	32,442.05
3,989,500	157,300	31,200	—	3,436,879.25	161,448.95
9,205,900	8,011,200	—	—	9,678,122.55	8,446,234.93
6,446,400	2,501,200	—	—	6,424,305.35	2,598,693.45
6,677,900	22,600	—	—	4,911,291.90	17,887.25
136,166,000	2,687,700	347,300	—	127,241,384.55	2,398,876.75
4,435,400	109,200	140,400	—	4,182,152.60	115,667.85
28,908,400	441,400	678,600	—	26,764,034.45	625,054.60
21,770,200	1,022,800	15,900	—	20,335,552.50	1,112,045.15
6,216,000	1,053,600	—	—	6,111,483.85	878,038.45
97,460,400	17,738,600	46,800	—	92,158,490.50	17,014,201.85
7,419,400	552,100	37,100	—	6,497,770.40	482,496.60
8,940,600	178,900	66,100	—	7,696,187.75	168,660.17
1,437,700	10,300	2,800	—	1,180,271.40	9,410.70
4,968,300	48,200	124,800	—	4,193,073.30	46,269.55
2,452,800	199,300	7,600	—	2,187,034.38	176,849.10
35,910,600	62,200	—	—	34,382,063.80	92,926.60
984,400	1,700	—	—	884,663.90	1,643.20
7,475,700	75,100	5,300	—	5,115,334.80	101,755.50
11,404,100	147,700	39,000	—	10,281,919.05	35,269.95
3,871,800	1,639,000	—	—	3,522,144.75	1,603,936.70
1,668,600	3,500	7,100	—	1,324,556.40	4,312.75
1,821,000	416,000	30,000	—	1,677,945.90	431,297.25
277,600	800	—	—	264,602.25	1,177.95
138,419,100	30,727,100	1,186,000	—	128,885,093.68	32,792,615.22
547,617,700	67,732,800	2,977,000	—	510,898,407.24	69,248,611.32
	479,884,900		2,977,900		441,649,795.92
547,617,700	547,617,700	2,977,900	2,977,900	510,898,407.24	510,898,407.24

Résumé du compte général

Départements	Comptes 1985	
	Dépenses	Recettes
Justice, police et affaires militaires	193,844,354.—	177,135,034.20
Instruction publique et cultes	545,807,659.67	77,119,588.64
Intérieur et santé publique	508,571,513.99	270,267,243.65
Prévoyance sociale et assurances	506,668,854.96	164,622,816.31
Agriculture, industrie et commerce	171,822,568.65	86,192,062.85
Travaux publics	169,806,316.27	72,432,122.—
Finances	401,061,284.29	1,669,562,798.91
Totaux	2,497,682,651.83	2,517,332,566.36
Excédent des recettes sur les dépenses	19,749,914.53	
Excédent des dépenses sur les recettes		—
Sommes égales	2,517,332,566.36	2,517,332,566.36

pour l'année 1985

Budget 1985		Crédits supplémentaires 1985		Comptes 1984	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
193,944,900	165,987,800	4,248,900	122,000	182,822,072.35	168,332,984.85
547,617,700	67,732,800	2,977,900	—	510,898,407.24	69,248,611.32
525,673,300	263,626,000	2,070,300	141,400	475,265,977.73	254,674,674.22
502,886,300	169,680,700	11,903,700	3,345,000	474,923,018.79	154,859,143.—
171,946,900	79,753,700	2,195,400	649,400	157,576,153.45	71,519,316.95
165,690,300	40,514,600	6,967,400	3,363,200	163,148,663.94	43,762,566.26
279,792,100	1,679,064,200	3,363,700	3,000,000	302,303,432.62	1,530,985,835.23
2,387,660,600	2,336,248,600	32,748,300	10,611,000	2,266,936,726.12	2,283,373,101.83
—	61,401,900	—	22,137,300	16,438,375.71	—
2,387,660,600	2,387,660,600	32,748,300	32,748,300	2,283,373,101.83	2,283,373,101.83

Fonds spéciaux gérés par l'Etat (suite)

	Actifs nets au 31.12.1985	Actifs nets au 31.12.1984
Enseignement supérieur — divers		
Fonds Léa Rochat en faveur d'apprentis bourgeois de la commune de l'Abbaye	40,080.72	34,970.80
Fonds vaudois de donation en faveur des apprentis indigents	428,626.87	352,080.60
Fonds du musée de la Cathédrale de Lausanne	78,530.22	68,341.25
Université		
Fondation I. N. A. Chuard-Schmid	902,100.—	798,700.—
Fondation Georgine Claraz	264,672.74	242,720.30
Fondation Major Davel	38,336.77	35,306.62
Fondation Maurice Lugeon	22,757.81	20,779.99
Fondation Maurice et Ida Lugeon	25,646.57	23,409.57
Fondation Georges Paillard	77,763.09	70,811.65
Fondation Charles et Andrée Rabot	23,906.35	21,826.88
Fondation vaudoise pour la géologie	76,055.34	68,572.16
Fondation J.-J. Van Walsem Pro Universitate	820,812.99	643,861.80
Fondation pour un Institut de hautes études en administration publique	1,985,998.68	1,659,299.74
Fonds de garantie à la recherche (IDHEAP)	208,261.38	251,401.24
Fonds Agassiz	365,744.67	363,737.01
Fonds Oullianoff	105,876.35	92,199.55
Fonds des études de lettres	28,633.77	25,291.41
Fonds d'entraide médico-sociale	400,239.95	367,861.82
Réserve du Fonds d'entraide ASC	182,538.37	168,628.98
Fonds Brunner	41,145.47	37,780.42
Fonds Paul Chapuis-Secrétan	39,584.80	36,367.25
Fonds Dr Combe II	208,828.74	191,450.49
Fonds des conférences	50,941.45	46,772.50
Fonds de construction et d'extension des maisons et foyers universitaires	807,032.67	622,113.20
Fonds Auguste Cottier en faveur de la chaire de dermatologie	6,807.63	6,284.13
Fonds des délégations de l'Ecole des hautes études commerciales	12,165.70	11,050.80
Fonds pasteur Deytard	274,921.40	252,130.51
Fonds Edouard Dind	155,786.49	141,868.92
Fonds du IV ^e centenaire de l'Université	255,042.89	234,536.60
Fonds des estampes du professeur Decker	1,286,241.34	880,972.63
Prix de la Société vaudoise d'utilité publique	9,268.81	8,461.76
Fonds pour l'enseignement de l'anglais à l'Université	6,174.28	5,676.03
Fonds de l'installation sportive du centre universitaire de Dornigny	176,898.63	168,858.05
Fonds de la Faculté de médecine	159,775.08	160,325.67
Fonds d'équipement en microscope électronique à l'Université de Lausanne	509,617.69	395,783.84
Fonds Jean Landry	201,840.81	185,702.71
Fonds J.-J. Mercier	537,927.36	491,294.08
Fonds Marguerite Lugeon	2,563,075.05	—
Fonds Frédéric Nessler	22,093.41	20,280.21
Fonds Constant Ouvrière	10,354.25	17,762.85
Fonds Pierre Oguey (subsides pour l'impression des thèses)	34,386.87	33,224.90
Fonds de la Faculté des lettres	81,456.49	98,130.67
Fonds pour le 450 ^e anniversaire de l'Université	100,192.10	—

Fonds spéciaux gérés par l'Etat (suite)

	Actifs nets au 31.12.1985	Actifs nets au 31.12.1984
Fonds Rodolphe Reiss	183,819.63	168,567.22
Fonds Renevier	14,120.81	12,982.11
Fonds du Centre de recherches sur les lettres romandes	63,767.72	55,794.88
Fonds Dr Jacques Roux	77,714.41	71,183.26
Fonds Henri Sensine	264,304.26	243,148.61
Fonds Dr Kurt Siegfried	42,812.63	39,395.28
Fonds de solidarité confédérale	118,390.10	108,563.25
Fonds Christophe Socin	51,257.11	47,032.82
Fonds Dr Ernest Rub (Recherche dans les sciences de base de la médecine)	1,548,275.77	1,389,553.20
Fonds Dr Ernest Rub (Bourses d'études)	106,550.83	194,373.36
Fonds des subsides pour l'impression des thèses	77,150.63	66,582.83
Fonds de la Société vaudoise des sciences naturelles	306,507.—	280,497.—
Fonds universitaire	2,132,621.34	2,422,769.10
Fonds Concours Vinet	58,363.13	53,613.13
Fonds Dr Albert Wander	25,715.36	23,537.45
Fonds Ernest Wilczek	96,058.10	87,930.34
Fonds Evelyne Wilczek-Huth	184,055.44	168,878.28
Prix du centenaire de la Caisse d'épargne et de crédit	32,488.36	29,657.61
Prix Gabriel Baud	27,139.25	—
Prix de l'Etat de Berne	124,172.45	113,804.90
Prix Bippert	154,871.98	142,153.48
Prix Charles-Jean Burnens	20,897.82	19,168.57
Prix Henri-Edouard de Crenville	39,484.31	36,333.21
Prix Dr Emile Duboux	19,440.94	17,852.79
Prix Dr Marc Dufour	60,333.28	55,273.63
Prix Follope	7,852.40	7,202.60
Prix François Hauser	4,360.93	3,996.08
Prix Henri-F. Guenin	25,151.54	23,102.49
Prix Dr Ch.-Ph. Mercier	13,165.47	12,136.12
Prix Louis Pelot	10,108.04	10,223.44
Prix Dr Suzanne Picot-Roux	108,370.20	99,327.65
Prix Arnold Raymond, Fondation Charles-Eugène Guye	14,693.84	13,415.69
Prix Dr César Roux	194,900.08	178,702.43
Prix de l'Association suisse pour les nations unies	9,426.75	8,657.80
Prix Whitehouse	26,058.23	23,820.98
Prix du centenaire de La Suisse assurances	2,817.60	2,800.75
Prix Professeur Otto Riess	31,470.97	28,881.77
Prix de philosophie William Rivier	47,919.52	43,935.27
Bibliothèque cantonale et universitaire, musées, Ecole des beaux-arts et d'art appliqué		
Fonds du système intégré pour les bibliothèques universitaires lausannoises (SIBIL)	87,279.90	38,233.13
Fonds de la Bibliothèque cantonale et universitaire	560,520.18	387,698.71
Fonds du Musée des beaux-arts	60,358.34	73,558.90
Fonds Joséphine Chavannes (Musée des beaux-arts)	4,372.20	3,817.45
Fonds David (Musée des beaux-arts)	58,702.51	49,352.72
Fonds Doleyras pour le Musée d'Avenches	163,158.65	135,514.60

Fonds spéciaux gérés par l'Etat (suite)

	Actifs nets au 31.12.1985	Actifs nets au 31.12.1984
Fonds du Musée de l'Elysée	81,427.35	80,104.85
Fondation Manganel	1,519.52	1,239.75
Fonds de l'Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué	1,223.52	866.29
Prix Charles Rambert	3,202.52	2,848.28
Fonds Pierre Christin (BCU)	1,602,245.65	1,434 149.27
Fonds Thérèse Frisch (BCU)	795,703.31	655,375.31
Cultes		
Caisse des études pour le Saint-Ministère	143,460.74	152,028.30
Fondation Marika Ogiz	67,000.—	67,000.—
Fonds Prix Eugénie Basset	75,569.66	67,019.38
Fonds des orgues (Cathédrale)	16,627.79	14,501.61
Socours en faveur des pasteurs, des veuves et orphelins de pasteurs	821,200.83	719,636.40
DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR ET DE LA SANTÉ PUBLIQUE		
Fondation Jules Gagnaux	690,218.08	617,072.74
Fonds de réserve-assurance contre les pertes causées par la loque et l'écarirose des abeilles	93,500.97	102,027.73
Fonds de réserve — Caisse d'assurance du bétail	2,081,360.77	2,004,401.17
Capital de dotation de la Polyclinique médicale universitaire	105,232.89	368,641.82
Fonds de bienfaisance « Dr Paul Damiéville »	110,779.20	101,390.80
Fonds de l'Office médico-pédagogique vaudois	1,236.35	1,044.90
Compte d'attente — Dîme de l'alcool	489,907.20	420,846.31
Fondation B. Galli-Valerio	593,947.61	587,852.25
Fonds succession Louise Helfferich	76,242.90	64,636.16
DÉPARTEMENT DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE ET DES ASSURANCES		
Prévoyance et aide sociales		
Fondation de bienfaisance du centenaire	Immeubles 140,000.— Titres, c/c et autres actifs 404,522.50	544,522.50 479,475.45
Fondation Dr Ernest-Alfred Corvejon	Immeubles 64,500.— Titres, c/c et autres actifs 41,844.70	96,344.70 92,477.07
Fondation Antonia-Julia Coasy	Immeubles 50,000.— Titres, c/c et autres actifs 52,360.10	102,360.10 95,909.25
Fonds J. et Ch. Duc, Sassel	Immeubles 127,540.— Titres, c/c et autres actifs 4,404.90	131,944.90 131,410.60

Fonds spéciaux gérés par l'Etat (suite)

		Actifs nets au 31.12.1985	Actifs nets au 31.12.1984
85	Fonds cantonal en faveur des incurables		
76	et vieillards		
29	Immeubles	2,045,589.—	
28	Titres, c/c et autres actifs	1,034,601.56	
27	Fonds de réserve des forêts	f. 150,231.62	
31		2,929,958.94	2,832,637.59
30	Fonds lit américain	31,740.85	28,008.95
1	Fonds belge	38,193.50	31,891.05
2	Fonds Victor Bessières	56,769.45	50,029.05
3	Fonds Dr Cunlor	6,502.45	5,794.75
4	Fonds Henri Echaud	56,484.35	46,621.10
5	Fonds lit S. H. de Gunzbourg	26,229.05	23,174.30
6	Fondation L.-Ed. Junod	245,936.20	217,279.40
7	Fonds lit Eric Nessler	49,170.10	43,438.50
8	Fonds Henri Simon	34,789.70	30,712.30
9	Fonds cantonal d'assistance	76,427.85	62,413.65
10	Fonds Cottier-Boys	37,470.10	32,840.85
11	Fondation Major Daval	64,001.75	55,849.40
12	Fonds Langlands-Aubert	204,332.45	179,167.55
13	Donation Jules-François Maricot	84,000.—	84,000.—
14	Fonds Louise-Elise Guignard	852,260.80	715,193.35
15			
16	Protection de la jeunesse		
17	Fonds apprentissages	179,260.95	149,297.90
18	Fonds pour la protection de la jeunesse	6,685,363.10	6,734,328.19
19	Fonds cantonal en faveur de l'enfance malheureuse et abandonnée	1,852,849.17	1,848,899.07
20	Orphelinat Desponds-Montagnon	286,273.90	274,495.40
21	Pouponnière Nestlé, Fondation Louis Dapples	700,000.—	700,000.—
22	Fonds d'amélioration du domaine du Centre cantonal de Vennois	6,185.52	5,437.83
23	Fonds des élèves, Centre cantonal de Vennois	6,897.30	4,960.76
24			
25	Enseignement spécialisé		
26	Fonds des courses de l'Institut des sourds de Moudon	487.48	381.97
27	Fonds pour les sourds-muets	65,654.07	67,172.72
28	Fonds Jules-Fernand Gondoux	14,284.29	12,472.45
29			
30	DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE		
31	Logement et travail		
32	Fonds de péréquation du logement	8,739,006.88	8,369,636.78
33	Fonds de prévoyance contre le chômage	15,622,952.26	13,582,947.67